

MEDIAPART

2008

Treize ans
d'indépendance

2021

MEDIAPART

**l'info
part
de là**

Sommaire

Mediapart 2020 en chiffres	7
Résultats courant et net	10
Égalité professionnelle et diversité	11
Ensemble des salariés CDI/CDD	12
Bilan et compte de résultats	14
Un journal sans actionnaires	16
En justice	20
TVA	21
Mediapart, seul journal vraiment participatif	22
Le Club	24
Les réseaux sociaux	25
Une nouvelle application mobile	26
Vers une nouvelle formule	27
Les vidéos	29
Les événements éditoriaux	34
Un journalisme à fort impact	42
Nouveaux formats	51
Les partenariats éditoriaux	53
Mediapart en librairie	60
Une offre de newletters enrichie	68
Nos partenaires	69
Mediapart English et Español	70

Au service de l'intérêt général

Inédite dans la vie quotidienne de chacun-e d'entre nous en raison de l'épidémie mondiale provoquée par un coronavirus inconnu, l'année 2020 a été exceptionnelle pour Mediapart. Notre journal a en effet connu sa plus forte croissance annuelle en treize ans d'existence.

Au 31 décembre 2020, Mediapart comptait 218 099 abonnés payants dont 210 991 individuels auxquels s'ajoutent les abonnements collectifs. Cette augmentation nette de 48 270 abonnés par rapport à 2019 se traduit par un chiffre d'affaires d'un peu plus de 20 millions d'euros (exactement 20 485 401 euros), en hausse de 22 %. Représentant 31 % du chiffre d'affaires, notre résultat courant avant impôt augmente de 46 % d'une année à l'autre, atteignant 6 405 514 euros en 2020, soit un résultat net de 4 millions d'euros après impôt et participation versée aux salarié-e-s.

Cette performance s'explique d'abord par le besoin d'une information indépendante et rigoureuse pour comprendre l'imprévu et l'inattendu auxquels nous faisons face sans succomber aux mensonges des propagandes. S'y est ajoutée la mobilisation collective de notre équipe qui a fait corps dans l'adversité des confinements avec une remarquable solidarité. Elle nous a permis d'innover, notamment en inventant « À l'air libre », notre émission quotidienne en accès libre, et en livrant dans les délais une nouvelle application mobile de meilleure qualité. Cette mobilisation s'est aussi traduite par l'arrivée de 26 nouveaux collaborateurs durant l'année, portant notre effectif à 118 collaborateurs auxquels s'ajoutent 175 pigistes.

Presse libre réputée pour ses enquêtes, Mediapart est un laboratoire de recherche où s'invente la nouvelle presse de l'ère numérique

Ces chiffres sont détaillés et commentés dans cette brochure. Comme chaque année en mars, à l'occasion de l'anniversaire de son lancement le 16 mars 2008, Mediapart y publie l'intégralité de ses comptes et résultats. C'est un exercice de transparence unique parmi les médias français quels qu'ils soient, numériques, imprimés, audio ou télévisuels. C'est aussi l'occasion de faire connaître, au-delà des contenus éditoriaux de notre journal, l'entreprise que

nous avons inventée, l'équipe qui lui donne vie et les défis que nous avons relevés ensemble. Derrière l'étendard d'une presse libre réputée pour ses enquêtes et ses révélations, Mediapart est aussi un laboratoire de recherche et d'expérimentation où s'invente la nouvelle presse de l'ère numérique.

En treize ans d'existence, nous avons à notre actif quatre innovations pionnières qui nous distinguent dans le paysage médiatique et qui, pour certaines, ont fait école. La première est celle du modèle économique : en

pariant uniquement sur l'abonnement en ligne, en excluant la publicité et en refusant les subventions, Mediapart a prouvé que la valeur de l'information passait par le soutien de son public. La deuxième est celle de l'égalité entre presse imprimée et presse numérique : en défendant la neutralité du support *via* son combat pour un taux identique de TVA, Mediapart a permis une reconnaissance des journaux en ligne qui les différencie du tout-venant des réseaux sociaux.

La troisième est celle d'un journal résolument participatif : en offrant à ses abonnés le droit de commenter et de contribuer, sans autre limite que le respect des lois et de notre Charte de participation, Mediapart reste le seul journal quotidien accompagné d'une agora démocratique qui le prolonge, le complète ou le discute. La quatrième est celle de l'indépendance économique : en sanctuarisant son capital au sein du Fonds pour une presse libre (FPL), structure à but non lucratif dédiée à la défense de la liberté et du pluralisme de la presse, Mediapart a inventé une solution nouvelle pour mettre l'information à l'abri des intérêts privés et protéger son intégrité.

À ces quatre innovations, il faut ajouter la culture professionnelle qui a permis leur élaboration et garantit leur prolongation. Sans l'avoir théorisé, dans une élaboration collective bienveillante, Mediapart a résolument fait le choix de la coopération et de l'entraide. Derrière nos trois éditions quotidiennes assurées par la rédaction, il y a une infinie variété de compétences, toutes au service de la qualité éditoriale et du service rendu aux lecteurs. Ainsi, au lieu d'être sous-traités à d'autres entreprises, nous avons fait le choix de l'intégration de tous les métiers nécessaires à la réussite d'un journal numérique.

La relation avec les abonnés est assurée par un service interne, basé à Poitiers ; il en va de même, à Paris, du pôle Marketing, dédié au recrutement et à la fidélisation des abonnés, et du pôle Communication chargé des liens avec nos lecteurs qu'ils soient réels (partenariats et événements) ou virtuels (sur nos espaces participatifs et sur les réseaux sociaux) ; enfin, notre équipe technique, basée à Paris et Montpellier, qui mêle les compétences assurant la conception, le développement et l'hébergement de notre site et de notre application, ne cesse de s'étoffer et de se renforcer. Notre pôle Gestion et ressources humaines assure la coordination de toutes ces activités et, en 2020, a tout particulièrement veillé à l'accompagnement des équipes face à la crise sanitaire.

Toute cette énergie collective est au service de l'intérêt général car la liberté de la presse n'est pas un privilège des journalistes mais un droit des citoyens.

Edwy Plenel

Mediapart 2020 en chiffres

Mediapart a connu en 2020 une année de croissance exceptionnelle de ses abonnés atteignant 218 099 abonnés individuels et collectifs, fidèlement attachés à l'indépendance de leur journal de référence. Nous avons poursuivi les investissements significatifs en renforcement de l'équipe éditoriale et de l'équipe des services opérationnels qui rassemblent désormais au total 118 collaborateurs, tout en maintenant un résultat d'exploitation représentant 31 % du chiffre d'affaires.

Zéro subvention

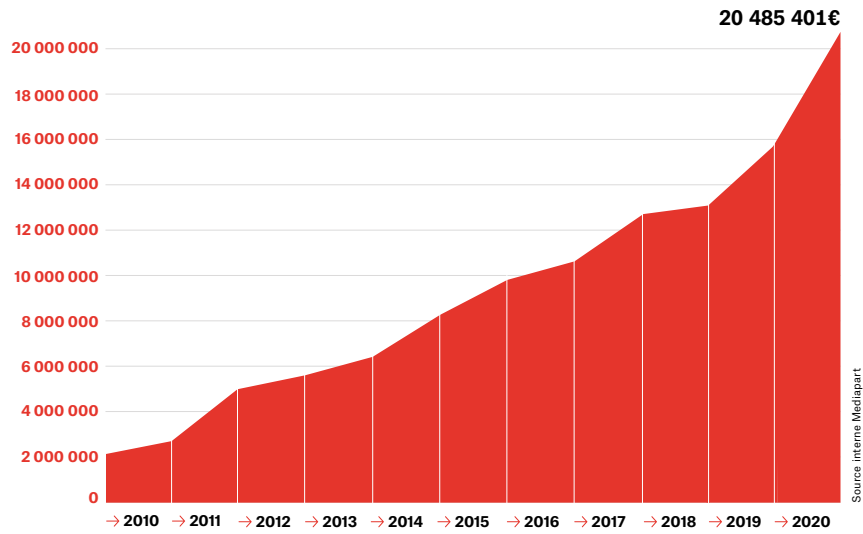
Conformément à ses engagements depuis 2010, Mediapart ne sollicite ni ne perçoit de subvention, que ce soit auprès de fonds publics (Fonds stratégique pour le développement de la presse) ou auprès de fonds privés (Google, Facebook, Microsoft, etc.).

Dates clés

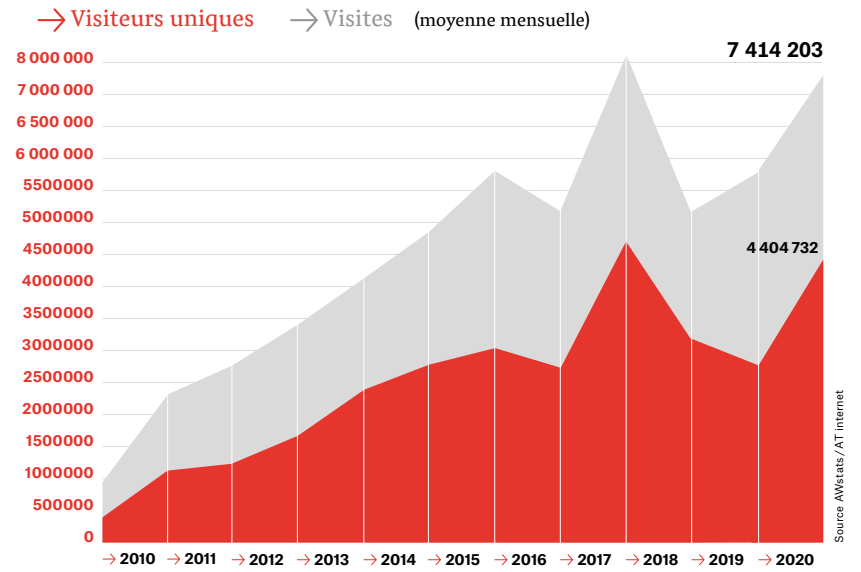
- 2 décembre 2007** → Lancement du pré-site annonçant le projet
- 16 mars 2008** → Lancement de Mediapart
- Automne 2010** → Point d'équilibre
- 2 décembre 2011** → Première émission « En direct de Mediapart »
- 31 décembre 2011** → Première année bénéficiaire
- 25 septembre 2014** → Mediapart a 100 000 abonnés
- 8 novembre 2016** → Lancement du Studio de Mediapart
- 16 et 17 mars 2018** → Le premier festival de Mediapart réunit plus de 2 500 personnes à Paris
- 15 octobre 2019** → Mediapart rend son indépendance irréversible en logeant 100 % de son capital dans une structure à but non lucratif : le fonds de dotation « Fonds pour une presse libre »
- Mars et septembre 2020** → Invention puis pérennisation d'« À l'air libre », l'émission quotidienne vidéo de Mediapart
- 17 décembre 2020** → Adoption des nouveaux statuts et désignation d'un nouveau conseil d'administration pour Mediapart.



Évolution du chiffre d'affaires annuel

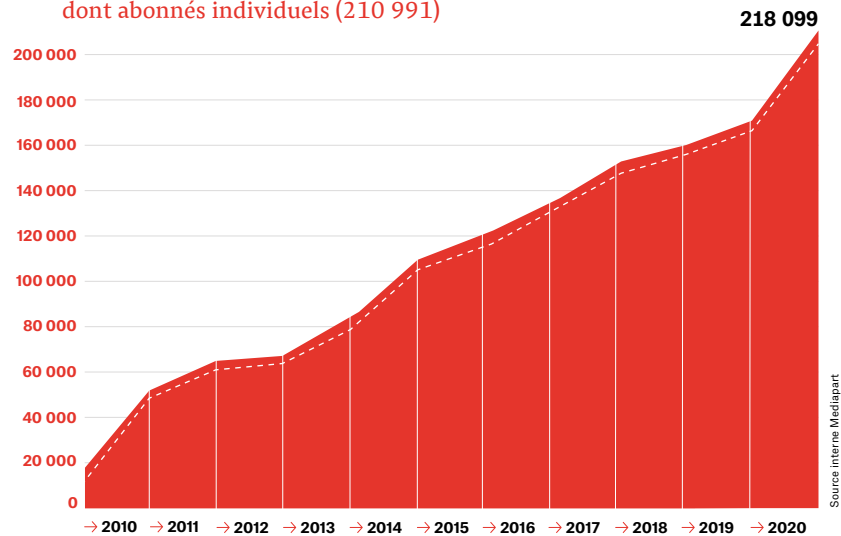


Évolution de l'audience du site



Évolution des abonnés

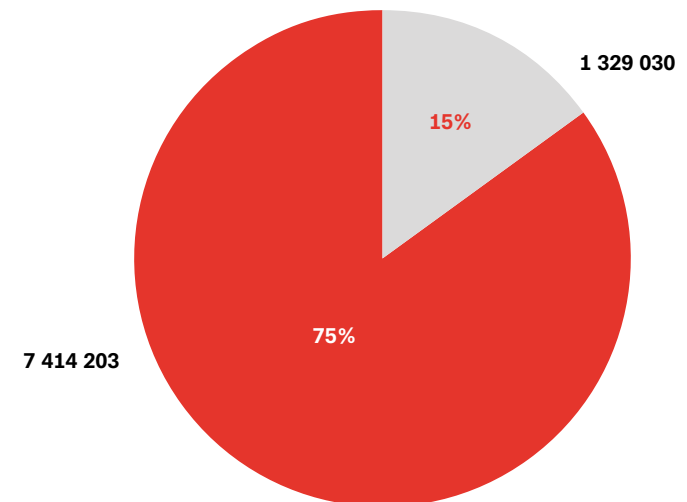
→ Abonnés individuels et collectifs* (218 099)
dont abonnés individuels (210 991)



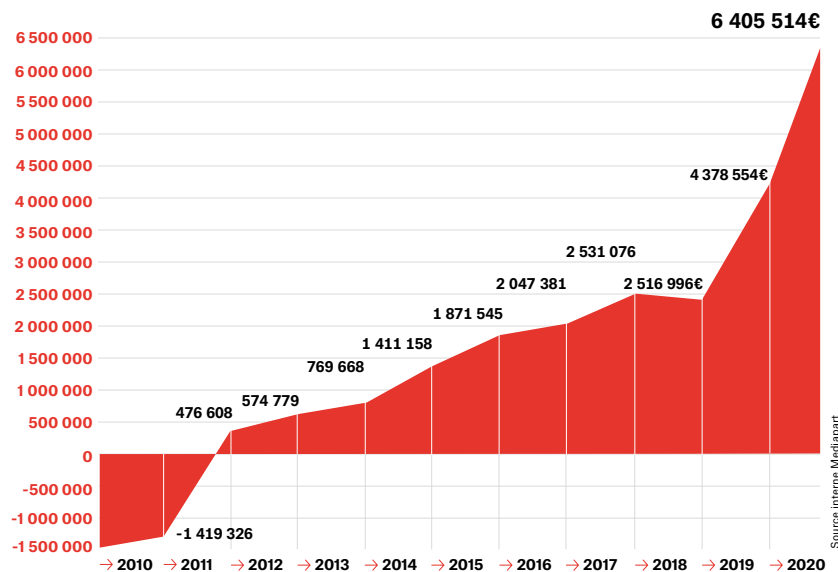
* Établissements d'enseignement, entreprises, collectivités

Part du trafic sur l'appli mobile

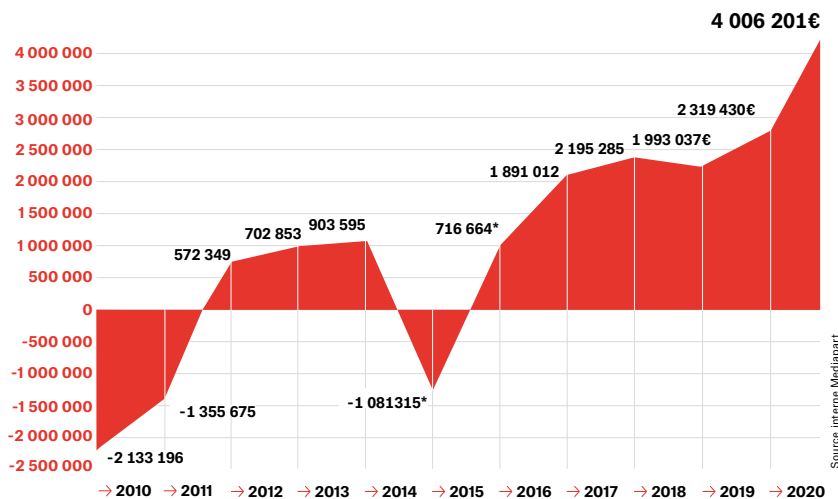
→ Visites site → Visites appli mobile (moyenne mensuelle)



Résultat courant 2010-2020

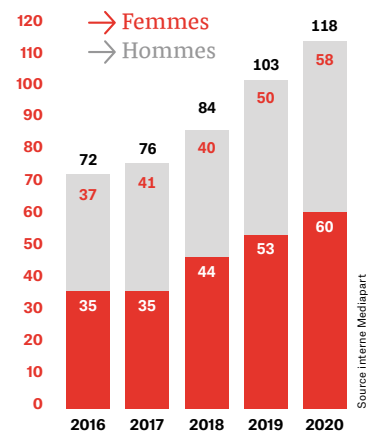


Résultat net



*Dont provision de 4,7 millions d'euros pour contentieux fiscal TVA presse en 2014 et 2015

Égalité professionnelle et diversité



Répartition effectif

Source interne Mediapart

Mediapart agit depuis sa création en faveur d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes salarié-e-s du journal. Certaines actions relèvent des obligations légales des entreprises, d'autres émanent des réflexions associant au quotidien les salarié-e-s de l'entreprise. Parmi les mesures mises en place en ce sens, on peut notamment citer un encadrement féminin ou paritaire dans plusieurs services de l'entreprise, des formations de lutte contre le sexisme, ou encore une attention particulière portée au temps de parole féminin lors des conférences de rédaction par exemple. Mediapart a par ailleurs fait des questions de genre et des violences faites aux femmes un marqueur

important de sa couverture journalistique et des efforts sont menés pour favoriser des Unes et des plateaux d'émissions aussi paritaires que possible.

2019 a permis de formaliser les engagements du journal à travers la signature d'un accord d'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En 2020, conformément aux dispositions de la loi Avenir du 5 septembre 2018 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, Mediapart a publié pour la première fois son index de l'égalité femmes-hommes.

À l'issue de ce calcul, Mediapart est fier d'annoncer que son Index d'égalité femmes-hommes atteint 99 points sur un maximum de 100 points en 2020 tout comme en 2021. Ce bon niveau est le reflet des efforts menés activement par l'entreprise depuis plusieurs années en matière d'égalité professionnelle et nous serons vigilants à maintenir les efforts pour tendre à une égalité réelle et durable entre les femmes et les hommes à Mediapart.

L'échelle de salaire au sein de l'entreprise est de 1 à 3,38.

Mediapart, sous la forme d'un groupe de travail rassemblant tous les services de l'entreprise, s'attelle également à promouvoir les diversités tant dans ses colonnes que dans ses pratiques internes. Ainsi, des procédures de recrutement plus inclusives ont été mises en place en 2020, en direction des salarié-e-s permanent-e-s comme des pigistes, ainsi que des formations de sensibilisation et de promotion des diversités (accessibilité, recrutement, management, etc.).

Ensemble des salariés CDI/CDD de Mediapart au 31/12/2020

Éditorial

Stéphane Alliès
Fabrice Arfi
Patrice Beray
Ismaël Bine
François Bonnet
François Bougon
Justine Brabant
Nejma Brahim
Lénaïg Bredoux
Irène Casado Sanchez
Guillaume Chaudet Foglia
Joseph Confavreux
Caroline Coq-Chodorge
Géraldine Delacroix
Lucie Delaporte
Michel Deléan
Jean-François Demay
Sophie Dufau
Rachida El Azzouzi
Fabien Escalona
Louise Fessard
Carine Fouteau
Livia Garrigue
Mathilde Goanec
Romaric Godin
Pauline Graille
Christophe Gueugneau
Michaël Hajdenberg
Jérôme Hourdeaux
Donatien Huet
Dan Israel
Manuel Jardinaud
Sabrina Kassa
Youmni Kezzouf
Ludovic Lamant
Karl Laske
Jade Lindgaard
Mathieu Magnaudeix
Mathilde Mathieu
Laurent Mauduit

Célia Mebroukine
Valentine Oberti
Martine Orange
Pascale Pascariello
Antoine Perraud
David Perrotin
Yann Philippin
Edwy Plenel
Amélie Poinssot
Camille Polloni
Ilyes Ramdani
Sophie Rostain
Antton Rouget
Bertrand Rouziès
Ellen Salvi
Matthieu Suc
Marine Turchi
Faïza Zerouala
Khedidja Zerouali

Technique

Jérémy Barthe
Fabrice Bentz
Jacques Billard
Hélène Cluzeau
Reginald Costa
Chrystelle Coupat
David Desbouis
Maria Frih
Benjamin Gausorgues
Ludovic Gonthier
Olivier Grange-Labat
Maxime Loliee
Patrick Nhouyvanisvong
Vincent Pomageot
Éric Redon
Gilles Roustan
Simon Toupet
Guillaume Vigier
Audrey Williamson
Séverine Wiltgen

Marketing

Clara Cerdan
Stéphanie Frick
Ludvyne Laforme
Julie Sockeel
Rubing Shen

Communication

Armel Baudet
Muriel Campistol Torres
Renaud Creus
Claire Denis
Cécile Dony
Ana Ferrer
Gaëtan Le Feuvre
Tarik Saфраoui

Relation abonnés

Claire-Marie Alexandre
Damien Gauvin
Fanny Jean
Nicolas Lefol
Alexandre Raguët
Tiphaine Rigaud
Marianne Roux
Gaël Ruillet
Marine Sentin
Élisabeth Lalet
Grégory Lalloué
Emmanuelle Sammut

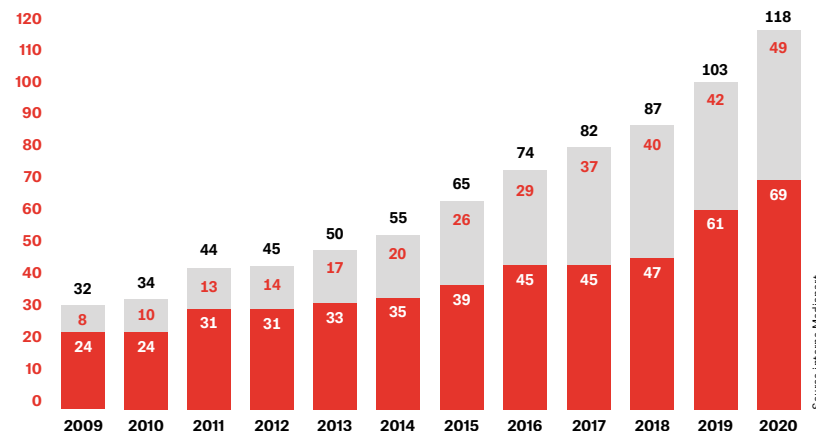
Gestion/finance/RH

Angélique Bourgeois
Louis Hammel
Maxime Lefébure
Sophie Lamy
Lorraine Melin
Laura Seigneur
Marie-Hélène Smiejan
Cécile Sourd

2020 a été une année de forte croissance pour l'équipe de Mediapart. 25 nouveaux salariés, répartis dans les différents pôles de l'entreprise, nous ont rejoints en 2020, portant notre effectif à 118 collaborateurs, auxquels s'ajoutent 175 pigistes, que nous avons particulièrement souhaité soutenir en cette année difficile.

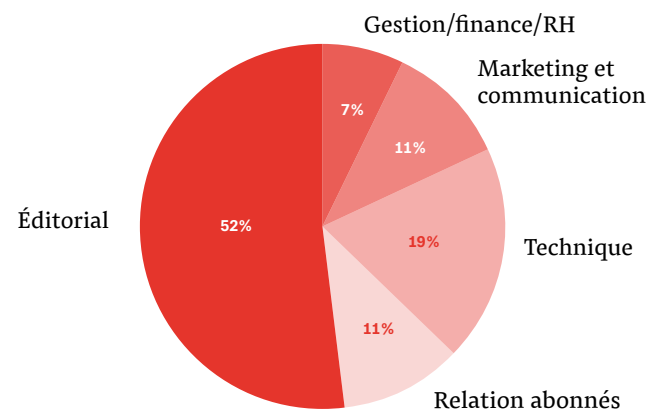
Évolution de l'effectif

→ Journalistes → Services opérationnels



À partir de 2020 le calcul de l'effectif a été déterminé selon les méthodes de la Sécurité sociale. Cette même méthode de calcul donnait un effectif moyen de 103 pour l'année 2019.

Répartition des pôles



Bilan 2016 -2020

Actif en €	2020	2019	2018	2017	2016
Actif immobilisé	1 496 373	1 284 011	844 244	815 862	902 433
Actif circulant	14 560 142	17 216 808	12 889 371	10 425 481	8 897 930
Total	16 056 515	18 500 818	13 733 615	11 241 343	9 800 363

Compte de résultats 2016 -2020

	2020	2019	2018	2017	2016
Produits d'exploitation	20 851 393	17 289 452	14 085 446	13 734 075	11 573 863
Charges d'exploitation	1 436 946	12 761 046	11 568 450	11 202 910	9 526 929
Résultat d'exploitation	6 487 447	4 528 406	2 516 996	2 531 165	2 046 934
Produits financiers				3	448
Charges financières	81 933	149 852		91	
Résultat financier	81 933	149 852		- 88	448
Résultat courant	6 405 514	4 378 554	2 516 996	2 531 076	2 047 381

Passif en €	2020	2019	2018	2017	2016
Capitaux propres	4 367 545	6 909 286	4 596 644	2 599 872	1 766 956
Autres fonds propres					
Provisions pour risques et charges	4 770 989*	4 697 695*	4 738 695*	4 738 695*	4 738 695*
Dettes à court terme	6 917 981	6 893 838	4 398 276	3 902 776	3 294 711
Total	16 056 515	18 500 818	13 733 615	11 241 343	9 800 363

*dont 4 770 989€ objet du contentieux avec l'administration fiscale relatif au taux de TVA de la presse, répartis en 3 348 233€ en différentiel de droit, 1 349 462€ pour pénalités de mauvaise foi et 13 294€ pour intérêts de retard complémentaire. Le différentiel de TVA pour les années 2008 à janvier 2014, mis en recouvrement par l'administration fiscale a été intégralement payé dans l'attente de l'aboutissement de la procédure.

	2020	2019	2018	2017	2016
Résultat courant	6 405 514	4 378 554	2 516 996	2 531 076	2 047 381
Produits exceptionnels	9 313	13 339	18 104	5 952	53 058
Charges exceptionnelles	54 967	4 252	21 993	3 696	28 333
Résultat exceptionnel	-45 654	9 086	-3 889	2 255	24 725
Total des produits	20 860 706	17 302 790	14 103 550	13 740 029	11 627 369
Total des charges	14 500 846	12 915 150	11 590 443	11 206 697	9 555 262
Impôts	1 637 895	1 364 596	377 730	253 117	181 095
Participation	715 764	703 615	142 340	84 930	
Bénéfice ou perte	4 006 201	2 319 430	1 993 037	2 195 285	1 891 012

Un journal sans actionnaires

Le processus juridique commencé le 15 octobre 2019 avec la sanctuarisation du capital de Mediapart au sein du Fonds pour une presse libre (FPL), *via* la Société pour la protection de l'indépendance de Mediapart (SPIM), s'est achevé le 17 décembre 2020 avec l'adoption de nos nouveaux statuts et la désignation d'un nouveau conseil d'administration.

Au seuil de l'été 2019, Mediapart avait annoncé l'invention d'un dispositif sans précédent ni équivalent afin de rendre irréversible l'indépendance économique de notre entreprise et de son journal. Désormais, un fonds de dotation, structure à but non lucratif, le Fonds pour une presse libre (FPL), détient tout le capital de notre entreprise *via* la Société pour la protection de l'indépendance de Mediapart (SPIM). En d'autres termes, Mediapart n'a plus d'actionnaires à proprement parler et son capital est désormais incesible, inviolable et non spéculable.

Cette innovation a nourri d'utiles débats dans d'autres rédactions sur leur indépendance économique, amenant les actionnaires de *Libération* (le groupe Altice, maison mère de SFR, de Patrick Drahi) et du *Monde* (principalement Xavier Niel, le fondateur de Free) à déclarer vouloir s'en inspirer. Toutefois, aucune de ces initiatives n'a l'ambition et la cohérence recherchées avec la création du FPL.

Le Fonds pour une presse libre remplit en effet une mission d'intérêt général au service de la liberté de la presse dont la sanctuarisation du capital de Mediapart n'est qu'un des aspects. Grâce aux dons qu'il reçoit et aux sommes que Mediapart lui apporte, il aide des médias indépendants et innovants afin de promouvoir un écosystème de l'information libéré de l'emprise d'intérêts privés.

De plus, la gouvernance du FPL est totalement transparente et clairement dissociée de la direction de Mediapart, comme le détaillent les informations disponibles sur son site où ses statuts sont disponibles. Leur rigueur veille à un équilibre de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui empêche toute dénaturation ou tout dévoiement des finalités du FPL.

Mobilisant les administrateurs et administratrices du FPL, de la SPIM et de l'Association pour le droit de savoir (ADS) – qui est la garante éthique de l'ensemble du dispositif –, les assemblées générales et conseils d'administration tenus le 17 décembre avaient pour objectif de poser la dernière pierre du nouvel édifice juridique, avec l'adoption des nouveaux

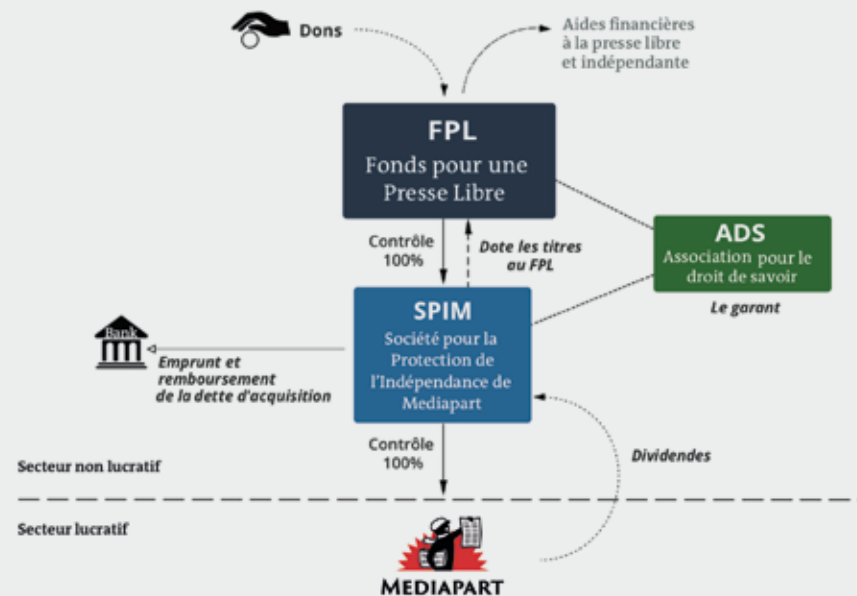
statuts de la Société éditrice de Mediapart (SEDM), en accès libre sur Mediapart.

Ensuite, le nouveau conseil d'administration de Mediapart a été mis en place, en présence de deux élus de notre comité social et économique (CSE) délégués au CA.

Membres de notre CA depuis l'origine, deux des quatre cofondateurs, François Bonnet et Laurent Mauduit, le quittent pour céder la place à deux autres journalistes, Carine Fouteau, co-directrice éditoriale, et Fabrice Arfi, co-responsable du pôle Enquêtes.

Aux quatre membres internes de notre CA s'ajoutent trois administrateurs extérieurs, l'un choisi par nous, les deux autres désignés par la SPIM.

L'administrateur indépendant choisi par Mediapart est Sébastien Sassolas, directeur général d'Odysée Venture, qui nous accompagne et nous soutient depuis 2009. Les deux administrateurs proposés par la SPIM, dont le choix est soumis à l'accord des autres membres du CA qui les ont acceptés, sont James Sicard, président de Doxa (dont le fondateur Thierry Wilhelm a soutenu et accompagné la création de Mediapart), et Jean-René Boidron, président de Kameleoon, entreprise spécialisée dans les outils de marketing numérique.



Le Fonds pour une presse libre

Créé fin 2019 à l'initiative de Mediapart, le Fonds pour une presse libre (FPL) a connu une année 2020 riche malgré les contraintes sanitaires. Son conseil d'administration de sept membres s'est réuni régulièrement sous la présidence de Michel Broué, tandis que sa directrice exécutive, Charlotte Clavreul, a été embauchée. Sa Charte éthique a été adoptée, son site internet a été lancé et son Conseil stratégique s'est mis en place, chargé d'étudier les projets soumis au FPL.

Garantissant l'indépendance de Mediapart, par la sanctuarisation de son capital *via* la SPIM, le FPL, fonds de dotation à but non lucratif, en est totalement indépendant. Il ne peut contribuer au financement de Mediapart, alors que Mediapart est tenu de verser au FPL une partie de ses bénéfices. Offrant une alternative démocratique au contrôle des médias par des intérêts privés extérieurs aux métiers de l'information, le FPL n'a pas d'équivalent.

La composition du Conseil stratégique du FPL, qui a instruit les vingt-sept dossiers de son premier appel à projets, témoigne de cette indépendance à l'égard de Mediapart. Y ont en effet participé : Maurice Botbol, directeur d'Indigo Publications ; Alexandre Brachet, fondateur et PDG d'Upian ; Paul Cassia, professeur de droit à l'université Paris I ; Edmond Espanel, directeur général de Brief.me ; Valérie Jeanne-Perrier, responsable de l'école de journalisme du CELSA ; Agnès Rousseaux, directrice de Bas-tamag et *Politis*.

Au terme de sa première année d'existence, le Fonds pour une presse libre (FPL) a accordé son premier soutien financier à « trois médias indépendants d'information politique et générale » : la *Revue Far Ouest* (20 000 euros), Guiti News (15 000 euros) et Orient XXI (15 000 euros). Information locale avec Far Ouest implanté depuis 2017 en Nouvelle-Aquitaine et privilégiant de longs formats multimédias ; information nationale avec Guiti News, créé en 2018 pour changer le récit collectif autour de la migration, animé par une rédaction « franco-réfugiée » ; information internationale avec Orient XXI, créé en 2013, qui entend favoriser une autre vision de l'actualité du Proche et du Moyen-Orient.

Le choix de ces trois médias répond aux objectifs du FPL : défendre le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme, ainsi que promouvoir un journalisme d'intérêt public en portant des valeurs humanistes, rejetant les discriminations et refusant les injustices.

Le prochain appel à projets du FPL sera publié au premier trimestre 2021. Le FPL ne peut en aucun cas recevoir de subventions publiques. De ce point de vue, après une première année de rodage, le FPL entend bien monter en puissance afin de construire et renforcer un nouvel écosystème de l'information, donnant vie, stabilité et longévité à une alternative médiatique vertueuse.



En justice

Mediapart doit régulièrement défendre son travail devant la justice. Nous le faisons dans le cadre de la loi républicaine du 29 juillet 1881 qui fonde la liberté de la presse en France et qui a instauré une jurisprudence protectrice du droit à l'information. Cette défense judiciaire de Mediapart représente un coût annuel qui se situe autour de 150 000 euros.

Outre la vérité des faits, fondée sur une offre de preuves (que nous mettons en œuvre chaque fois que c'est possible), l'équipe de Mediapart oppose aux poursuites qui visent son travail la « bonne foi » qui repose sur quatre conditions cumulatives : la légitimité du but poursuivi (que les informations révélées soient bien d'intérêt public) ; le sérieux de l'enquête (que des éléments viennent à l'appui du travail journalistique effectué), lequel suppose le respect du contradictoire (que la réaction des mis en cause ou de leurs défenseurs ait été sollicitée) ; la modération et la prudence dans l'expression (que l'article ne relève pas d'une vindicte polémique) ; l'absence d'animosité personnelle (que le journaliste ne règle pas un compte personnel ou privé).

Mediapart, dont la défense est assurée par M^e Emmanuel Tordjman dans la plupart des cas, ainsi que par M^e Jean-Pierre Mignard, pour certains dossiers, a été confronté à plus de deux cents procédures judiciaires depuis sa création en 2008. À ce jour, seulement cinq condamnations pénales définitives ont été prononcées à notre encontre : une pour une erreur matérielle rectifiée depuis ; une deuxième du fait d'un délai pour le contradictoire insuffisant ; une troisième pour avoir rectifié les propos d'une interview ; une quatrième pour un droit de réponse qui n'a pas été publié dans les délais impartis ; une cinquième en raison d'une base factuelle insuffisante.

Une décennie de bataille juridique, menée par Mediapart et ses avocats en marge de l'affaire Bettencourt, s'est soldée, jeudi 14 janvier, par une défaite importante pour la liberté d'informer devant la plus haute juridiction qui soit, la Cour européenne des droits de l'homme. La CEDH a ainsi estimé, dans un arrêt rendu public, que la France n'avait pas violé les principes de la liberté d'expression en faisant censurer, en 2013, soixante-dix articles de Mediapart, à l'origine de l'affaire Bettencourt grâce à la révélation des enregistrements du majordome de la milliardaire.

En 2020, Mediapart a obtenu à deux reprises la reconnaissance par les juridictions que les sujets traités dans ses enquêtes relevaient d'un « intérêt général majeur ».

En 2021, Mediapart a notamment gagné les procès que lui avaient intentés Gérald Darmanin et Sébastien Lecornu (en première instance), Vincent Bolloré (en appel) et Hervé Gattegno (en appel).

TVA

Depuis sa fondation, Mediapart a mené un combat, qui fut ensuite celui du Spiil, pour l'égalité de TVA entre presse imprimée et presse numérique. Ce combat a été remporté début 2014 avec le vote par le Parlement d'une loi proclamant la neutralité du support en plaçant presse papier et presse digitale à égalité de droits. Position qui est devenue celle de la Commission européenne, ainsi proclamée en 2018.

L'administration fiscale a ouvert un contentieux fiscal contre Mediapart pour les exercices antérieurs au 31 janvier 2014 pour un total de 4 697 695 euros (dont 1 349 462 euros de pénalités de majoration de 40 % et intérêts). Au bout d'une longue procédure, un premier jugement a été rendu **le 22 mai 2018**. S'il maintient le désaccord sur le différentiel de taux de TVA pour les années précédant le vote de la loi de 2014, le jugement du tribunal administratif a annulé les autres dispositions du contrôle fiscal et a condamné l'État à nous verser une indemnisation de 1 000 euros.

Le tribunal administratif énonçait ceci : « *Considérant que si la société requérante n'ignorait pas que l'administration fiscale considèrerait qu'elle devait s'acquitter d'une taxe sur la valeur ajoutée au taux de droit commun pour ses publications en ligne, elle estimait l'application de ce taux inconvictionnelle et inconstitutionnelle ; que par ailleurs, ainsi qu'elle le fait valoir, elle a appliqué ce taux en toute transparence avec l'administration fiscale qui pouvait, de ce fait, exercer son droit de contrôle et remettre en cause les déclarations de taxe sur la valeur ajoutée déposées par la société au titre des périodes en litige ; que dès lors, l'intention d'éviter l'impôt n'est pas établie ; qu'il y a lieu, dans les circonstances de l'espèce, de décharger la société éditrice de Mediapart des majorations de 40 % auxquelles elle a été assujettie {...}* » Le jugement ajoute « *qu'il y a lieu, dans les circonstances de l'espèce, de mettre à la charge de l'État la somme de 1 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative* ».

En juillet 2018, **Gérald Darmanin**, alors ministre de l'action et des comptes publics, **a fait appel de ce jugement**. Par un arrêt rendu **le 12 novembre 2020, la cour administrative d'appel a annulé le premier jugement du TA**.

Rejetant le bien-fondé de cette deuxième décision, contraire à la première, **Mediapart a décidé, le 12 janvier 2021, de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État**. La poursuite de la réclamation contentieuse et le pourvoi en cassation ne suspendent pas la possibilité pour l'administration fiscale d'exiger le paiement des pénalités contestées. Mediapart a dû ainsi verser début février 2021 la somme de 1 362 754 euros à l'administration fiscale, cette dernière l'ayant mise en recouvrement malgré la poursuite de la procédure.

Mediapart, seul journal vraiment participatif

Dans la presse d'information politique et générale, Mediapart est désormais le seul journal participatif. C'est un des indices de la contre-réforme qui s'attaque aux espoirs démocratiques, d'échange et de partage, qu'avait fait naître, il y a un peu plus d'une décennie, le basculement du numérique dans nos vies quotidiennes avec la généralisation d'Internet, élargie par l'invention des supports mobiles, téléphones et tablettes : le participatif est aujourd'hui en voie de régression, voire de disparition, dans la presse française généraliste en ligne.

Désormais, Mediapart est donc le seul journal en ligne francophone, d'information politique et générale, de référence et de qualité, à s'accompagner d'un lieu de libre débat et de large contribution de ses abonné-e-s, notre Club participatif, tandis que le droit de commenter articles du journal et billets de blog ne souffre aucune limite, sinon le respect de notre Charte de participation. Il s'exerce sans modération préalable des billets et commentaires et cette modération, qui n'intervient si nécessaire qu'après publication, est réalisée en interne, par l'équipe de Mediapart elle-même.

Mediapart maintient résolument le cap du participatif. Cette caractéristique de notre journal était au cœur de sa promesse originelle lors de sa création, en 2008, lui donnant son nom – Mediapart/icipatif – et se concrétisant par l'existence du Club à côté du journal. Un Club au sens républicain originel du terme, celui de l'invention démocratique et sociale, lieu de réflexion et de discussion dans le respect mutuel des citoyen-ne-s.

Non seulement nous n'avons aucune intention de remettre en cause cette ambition participative, mais nous comptons bien, dans les mois et les années à venir, la développer et la renforcer. À côté du travail d'information de sa rédaction, Mediapart offre une agora aussi libre et indépendante que l'est le journal.

En défense de la liberté d'expression

Droit de savoir et liberté de dire sont deux principes fondamentaux sans l'exercice desquels il n'est pas de démocratie vivante. Il n'y a pas de véritable participation à la vie de la Cité de chacun-e d'entre nous sans droit de savoir tout ce qui est d'intérêt public ni liberté de dire ce qu'on en pense, de débattre et de contester. En alliant un Journal indépendant à un Club participatif, Mediapart illustre résolument cette défense de l'idéal démocratique.

Elle est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que les dérives autoritaires de pouvoirs issus de l'élection caractérisent notre époque. Ayant pris conscience des potentialités émancipatrices de la révolution numérique – de partage du savoir, de mobilisation du public et de communication sans frontières –, ils n'ont cessé de la discréditer et de la pervertir : en limitant l'exercice de nos libertés numériques, en criminalisant l'expression d'opinions dissidentes et en dévoyant Internet par un usage propagandiste.

Dès lors, la défense de la liberté d'expression engage notre responsabilité individuelle afin de ne pas offrir de prétexte à cette offensive conservatrice. De même que nous défendons à Mediapart un journalisme de qualité, rigoureux et professionnel, nous entendons promouvoir dans son Club un débat exigeant et bienveillant, à l'opposé des virulences haineuses et des fausses nouvelles que laissent proliférer des réseaux sociaux anonymes et irresponsables. L'exercice démocratique de la liberté d'expression doit tendre à élever le débat et non pas à l'abaisser.

Notre Charte de participation comme nos règles de modération s'inscrivent dans l'héritage de la deuxième Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, celle de la Constitution de l'An I de la République française en 1793. Son article 6 énonce ceci qui, de notre point de vue, n'a pas pris une ride : « *La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : " Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait " ».*



Le Club

Mediapart met à la disposition de ses abonné-e-s un espace de contributions personnelles dénommé le Club, à la fois réseau social et plateforme de blogs. Chaque abonné-e de Mediapart a la possibilité d'éditer et de publier des textes, des liens, des images, des photographies, des vidéos et des enregistrements. Toutes les contributions publiées dans le Club sont accessibles à l'ensemble des internautes, abonné-e-s ou non. Analyses, opinions, témoignages, tribunes, blogs militants, le Club est un espace d'expression pluraliste. C'est aussi le lieu où les abonné-e-s peuvent échanger entre eux et discuter les articles publiés par Mediapart.

→ @MediapartBlogs

La modération

La modération est 100 % humaine à Mediapart, sans algorithme ou sous-traitant. Un choix unique en France que nous sommes fiers de porter, persuadés que c'est la meilleure façon de gérer les espaces participatifs au plus juste, dans un esprit inclusif et de transparence.



655 000

commentaires sur le site +10%



45 000

billets de blog +20%

Les réseaux sociaux



475 000

abonnés +125%



1,2 million

de fans +12,5%



435 000

abonnés +11%



2,7 millions

de followers sur Mediapart +8%



34 millions

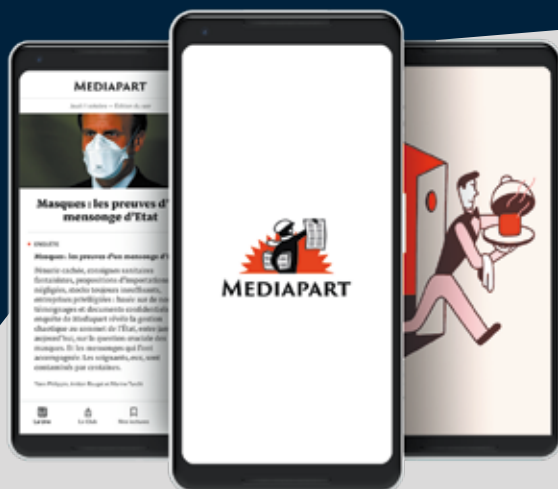
de vues +70%



40 000

followers sur MediapartBlogs +24%

Une nouvelle application mobile



Nouveau design, navigation simplifiée, meilleure lisibilité : Mediapart a entièrement revu son application mobile pour qu'elle soit plus fluide, plus simple et agréable à utiliser et qu'elle traduise mieux la richesse et la diversité éditoriale du journal.

- Une navigation simplifiée, accessible au pouce
- La Une du Journal, trois éditions par jour pour s'informer sans se noyer
- La Une du Club, une sélection de billets de blog de nos abonné-e-s
- Mes lectures, pour retrouver facilement les articles mis de côté ou déjà lus
- Explorer, pour accéder à toute la diversité des contenus de Mediapart : « À l'air libre », le Studio, les rubriques, le fil d'actu, la recherche...

L'icône de l'application est passée du vert au rouge et les typographies ont changé. C'est la première brique du chantier commencé autour de l'identité graphique de Mediapart, qui va se poursuivre avec la refonte prochaine du site web.

Vers une nouvelle formule



Mediapart a engagé l'année dernière un projet de refonte du site. « La nouvelle formule », comme nous aimons l'appeler, est menée en interne avec des lecteurs pour nous assurer que cette refonte sera comprise, lisible, agréable et utile.

Accessible depuis six mois à 1% d'entre vous choisis aléatoirement, une nouvelle version de nos billets de blog sera progressivement ouverte à de plus en plus de lecteurs et lectrices tout au long de l'année 2020. Côté journal, une nouvelle page article sera également progressivement déployée au cours de l'année. Suivront nos pages de rubriques et de dossiers, et aussi nos Unes : Journal et Club.

- Développer l'accessibilité, la lisibilité, l'ergonomie, le confort de lecture, le participatif et le multimédia
- Clarifier notre offre éditoriale
- Permettre à nos lecteurs de trouver ce qu'ils cherchent

Les vidéos

« À l'air libre », l'émission vidéo quotidienne de Mediapart

« À l'air libre » a commencé comme une riposte à la vie confinée, tournée et réalisée depuis notre salon ou notre cuisine.

Lancée en « visio » le 18 mars 2020, totalement repensée à la rentrée de septembre, l'émission est désormais le rendez-vous quotidien de Mediapart, diffusée en accès libre dans le journal, sur YouTube et nos réseaux sociaux.

Du lundi au jeudi, à 19 heures, cette émission d'une trentaine de minutes, présentée à tour de rôle par Valentine Oberti et Mathieu Magnaudeix, entend ouvrir en grand les fenêtres.

Mener la bataille culturelle pour l'égalité, la démocratie et la justice. Lutter contre la morosité et le renoncement. Bousculer un paysage audiovisuel de plus en plus conservateur. Incarner la diversité d'une société en ébullition.

En un mot : parler du futur avec les gens du futur

Chaque jour, des invités aèrent l'actualité et nous donnent à réfléchir. Des anonymes témoignent de notre époque. Des journalistes de Mediapart racontent leurs enquêtes (Karachi, affaires Zecler, Chouviat, Legay, EPR de Flamanville, etc.). « À l'air libre » est à la fois une fenêtre sur le monde et une porte d'entrée sur Mediapart.

« À l'air libre », ce sont aussi :

- des témoignages exclusifs (la première interview vidéo de Michel Zecler)
- des enquêtes et reportages vidéo (affaire Karachi, violences sexuelles, la crise sanitaire et sociale, les jeunes et la pandémie, les exilés à Calais et en Méditerranée à bord de l'*Ocean Viking*, etc.)
- une large couverture de la présidentielle américaine et des dizaines de reportages partout en France
- un œil sur l'étranger, grâce à « Ailleurs dans le monde », chronique assurée par notre large réseau de journalistes à travers la planète.

Rendez-vous quotidien mais aussi laboratoire vidéo de Mediapart, « À l'air libre » a produit un documentaire, « Gilets jaunes, deux ans après » sur la trajectoire de trois d'entre eux, diffusé en janvier 2021.



Les grands entretiens du Studio

Afin d'enrichir notre offre éditoriale, les entretiens vidéo du Studio de Mediapart, mis en pause durant le confinement, sont devenus en 2020 progressivement accessibles uniquement aux abonnés de Mediapart tout comme le sont les articles du journal. Notre production vidéo s'est considérablement enrichie depuis plusieurs années et continue de s'étoffer avec de nouvelles collections.

Écrire l'histoire

L'émission qui interroge les pratiques des historiens et l'éclairage qu'ils nous offrent sur le passé.

Les voies du pouvoir

La collection d'entretiens qui s'intéresse à la conquête, à l'exercice et à la préservation du pouvoir politique.

Points de rupture

Une collection d'entretiens et de débats sur l'écologie à travers les livres, par la rédaction de Mediapart et la revue *Terrestres*.

Quartiers direct

En partenariat avec le Bondy Blog, une collection qui raconte la vie et les enjeux des quartiers populaires.

Les débats de Mediapart

État d'urgence, djihad, le droit à la caricature... mais aussi les rapports entre savoir et pouvoir, l'art de la traduction... : régulièrement Mediapart invite dans son studio vidéo des chercheurs ou des spécialistes de questions d'actualité.

Un monde à vif

Une série d'entretiens vidéo sur les bouleversements du monde.

Science friction

Les sciences et Mediapart font bon ménage, on vous le prouve en vidéo.

Tire ta langue

Une collection d'entretiens pour une certaine idée de l'usage du français. Non pas cette francophonie trop souvent perçue comme ce qui reste d'une emprise culturelle quand on a perdu tout empire colonial, mais une fran-



cophonie d'inventions, d'enrichissement, d'audace – ce qui ne va pas sans malentendus, tensions, voire douleurs.

Maghreb express

Une série d'entretiens et de débats qui nous emporte en Algérie, en Tunisie et au Maroc et nous raconte cette Méditerranée en mouvement. Artistes, intellectuels se succéderont pour poser leur regard sur leur pays, leur société, leurs actualités, leurs œuvres.

Écrire l'histoire France-Algérie

Une série d'entretiens et débats vidéo sur les douleurs, les silences, les tabous, les dénis de l'histoire entre les deux pays.

L'esprit des lieux

Notre collection d'émissions sur l'urbanisme et l'architecture.

Espace de travail

Une collection d'entretiens filmés consacrés au monde du travail et à ses évolutions, proposés et animés par le service social de Mediapart.

Éco à contre-courant

Une émission de débat économique et social proposée en 2016 par Mediapart, en partenariat avec Les économistes atterrés, avec pour objectif de traquer les idées reçues en même temps que les alternatives possibles.

Présence du passé

Une émission animée par Antoine Perraud, en partenariat avec le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (CHS).

La fabrique des images

Ce format, inauguré en janvier 2016 sur Mediapart, entend revenir sur les images réalisées par des documentaristes, des graphistes, des artistes ou des analystes. Il s'intéresse également à leurs conditions de production.

Ouvrez les guillemets

Après avoir humé pour Mediapart « L'air de la campagne » lors des élections présidentielle et législatives, le vidéaste bobo gauchiste Usul rempile pour une nouvelle saison avec sa chronique politique « Ouvrez les guillemets ».

→ **À découvrir chaque lundi sur Mediapart et les réseaux sociaux.**

Et aussi...

Les portfolios

Chaque week-end, un reportage photo d'actualité, des découvertes d'artistes, toujours augmentés de légendes, mais aussi parfois de son ou de vidéos, pour mettre en valeur le photojournalisme.

Les podcasts

Lectures d'articles, entretiens au long cours, documentaires immersifs, reportages... Mediapart est aussi à écouter.

Les panoramiques

Reportages et enquêtes long format pour un journalisme narratif et visuel, en mesure d'allier des récits originaux et approfondis, une écriture et une mise en forme soignée.



Les événements éditoriaux

Mediapart et le coronavirus : informer par temps d'épidémie

Dès les premiers jours du confinement, Mediapart inventait une émission vidéo quotidienne, « À l'air libre ». Elle a fait la démonstration qu'une virtualité technologique pouvait rendre compte, au plus près, des réalités vécues, en délaissant les refrains des communicants et les clichés médiatiques. C'est la société, dans sa diversité et sa vitalité, qui y a pris la parole, en toute franchise et fraîcheur, faisant vivre une politique sensible, en somme une politique du commun et de l'égalité.

C'est ainsi, par cette mobilisation collective, d'entraide et de partage, que Mediapart a été au rendez-vous de sa responsabilité tant professionnelle que sociétale : fournir des informations d'intérêt public afin de comprendre et d'agir ; défendre l'exigence démocratique de la vérité et de la connaissance contre le mensonge et l'ignorance. Quand Vincent Lindon a voulu confier à Mediapart son formidable appel, « Comment ce pays si riche... », mêlant colère, réflexion et proposition sous le choc révélateur de la pandémie, il a dit se tourner vers nous car il ne fréquentait aucun réseau social numérique, à l'exception d'un seul, notre journal, qui, pour lui, en tenait lieu. Ce compliment rencontrait notre ambition de toujours d'être au carrefour des attentes et des espoirs du plus grand nombre.

L'évolution des abonnements et de la fréquentation de Mediapart durant cette crise en témoigne. Commercialement gérée par une équipe spécifique, basée à Poitiers, cette affluence nous semblait inimaginable quand, il y a douze ans, nous avions fait le pari à contre-courant d'un journal numérique ne vivant que du soutien de ses lecteurs, sans recettes publicitaires ni subventions étatiques.

Éditorialement, elle a entraîné une richesse accrue des contributions dans notre Club participatif, avec une croissance notable du nombre de blogs tenus par nos abonné-e-s. Mais elle a exigé aussi une mobilisation plus importante des équipes qui ont en charge de faire connaître Mediapart, ses informations et ses innovations, qu'il s'agisse du pôle marketing, qui assure notre promotion numérique, ou du groupe dit « communautés », qui anime notre présence sur les réseaux sociaux, dans les commentaires du site, pour

des événements, ainsi que nos liens avec nos partenaires, souvent culturels, durement touchés par cette crise.

Cette rencontre d'un journal et d'un moment n'est rien d'autre que la mise à l'épreuve de notre raison d'être. Les crises ont cette vertu qu'elles obligent à des remises en cause et à relever des défis. Face à cette épreuve collective, c'est pour Mediapart l'occasion de mieux utiliser encore toutes les possibilités de relation, d'échange, de partage, de discussion, mais aussi de textes, de sons, d'images, de vidéos et de films, bref de communication démultipliée et d'information approfondie qu'offre la révolution numérique. De cet inconnu, nous ne connaissons pas l'issue. Tout au plus avons-nous appris qu'elle dépendra surtout de nos vigilances, de nos solidarités, de nos engagements. Aussi l'information est-elle la première force sur laquelle nous devons compter. Une information de qualité, au service du public, soucieuse de l'intérêt général. Pas de mobilisation sans confiance et pas de confiance sans vérité : pour combattre l'épidémie, en tirer les leçons, inventer l'après, nous avons d'abord besoin de comprendre. Le savoir nous protège quand le secret nous désarme. C'est la raison d'être de cette presse libre que Mediapart entend défendre et représenter.



Le président Emmanuel Macron, lors d'un déplacement à Strasbourg le 25 mars.

Masques: les preuves d'un mensonge d'Etat

Pénurie cachée, consignes sanitaires fantaisistes, propositions d'importations négligées, stocks toujours insuffisants, entreprises privilégiées : basée sur de nombreux témoignages et documents confidentiels, une enquête de Mediapart révèle la gestion chaotique au sommet de l'Etat, entre janvier et aujourd'hui, sur la question cruciale des masques. Et les mensonges qui l'ont accompagnée. Les soignants, eux, sont contaminés par centaines.

La crise sanitaire

- Masques : les preuves d'un mensonge d'État
- Tests Covid : la défaillance organisée au sommet de l'État
- Vaccination : l'histoire d'un naufrage
- En mémoire des soignants morts
- Médicaments face au Covid : faute d'anticipation : le système D
- Les ravages du Covid-19 dans les Ehpad : colère et dénuement
- Le journal de bord des internes
- La vie en réanimation

L'état des connaissances

- Chloroquine : itinéraire d'un traitement qui suscite espoir et controverse
- Covid-19 : à quels chiffres se vouer ?
- Les courbes de mortalité flanchent, le nombre réel de victimes reste incertain
- Aux racines de l'hésitation vaccinale en France
- Efficacité, prix, risques... la course effrénée aux vaccins contre le Covid-19

Les conséquences économiques et sociales

- Le pétrole en signe avant-coureur de la déflation qui menace
- « Des gens meurent et nous, chez McDonald's, on vend des nuggets »
- Pendant la crise sanitaire, les entorses au droit du travail se multiplient
- Caissières de supermarchés : les grandes sacrifiées
- Dans les quartiers nord de Marseille, « le confinement est une gageure »
- La culture : ni utile, ni futile

Le pouvoir face à la crise

- L'étonnant départ de la conseillère santé d'Emmanuel Macron
- L'urgence d'un autre exercice du pouvoir

Covid-19 : nos principaux articles

- Crise sanitaire : Macron en fauteur de troubles
- Cinq députés et un confinement
- Les maires sur tous les fronts
- L'épidémie grossit à la loupe les failles du pouvoir
- Les irresponsables de la République

Vivre confinés

- Podcast : Aux âmes seules
- 6 à 7 millions de Français ont du mal à payer leur logement
- Le Covid-19, une opportunité pour les mafias
- Le confinement affame les enfants de familles pauvres
- Journal d'un village confiné, à Audresselles, 649 habitants
- Portfolio : Dehors, aux fenêtres et aux balcons
- Morgues et funérailles sous coronavirus : l'obsession d'une mort sans contact
- Confinés parmi les confinés, les détenus s'inquiètent pour leur santé
- Derrière le confinement, une justice mal en point

Nos libertés en danger

- Le gouvernement s'embourbe dans son projet d'application « StopCovid »
- Pour des banderoles au balcon, la police à domicile
- Libertés : le Conseil d'État agit le plus souvent en chien de garde du pouvoir
- Surveillance de l'épidémie : la Cnil met en garde le gouvernement
- Avec le confinement, les drones s'immiscent dans l'espace public
- Les magistrats en plein dilemme du prisonnier
- Coronavirus et libertés publiques : l'équation à mille inconnues

Dans le monde

- Bolsonaro rejette le confinement et s'isole politiquement
- Donald Trump face au virus, cynique et criminel
- La Corée du Sud, le pays qui ne s'est pas cadenassé
- En Grèce, les camps de réfugiés surpeuplés retiennent leur souffle
- La Chine croit voir le bout du tunnel

Les grandes questions que pose la crise

- Notre série : le monde d'après
- Didier Sicard : « La France a abandonné la santé publique »
- Stéphane Audoin-Rouzeau : « Nous ne reverrons jamais le monde que nous avons quitté il y a un mois »
- Biosurveillance : sortir de la prison molle de nos intérieurs
- Frédéric Keck : « Les chauves-souris et les pangolins se révoltent »
- Johann Chapoutot : « Merkel parle à des adultes, Macron à des enfants »
- Le coronavirus, « un boomerang qui nous revient dans la figure »
- Bertrand Badie : « Les grandes innovations découlent de grandes peurs »
- « Ce qui est commun à toutes les épidémies, c'est la recherche des responsables »

Une rédaction renforcée et réorganisée

En 2020, la rédaction de Mediapart s'est réorganisée pour offrir une information encore plus riche et diverse.

Alors que la période du premier confinement a intensément bousculé nos rythmes de travail, la rédaction de Mediapart a abordé la rentrée avec l'intention d'« ouvrir les fenêtres » face à l'air rance du temps présent. Ce slogan est celui de notre nouvelle émission vidéo « À l'air libre » (voir p. 29).

Du côté de la rédaction écrite, notre journal a eu la joie d'accueillir en son sein de nouveaux journalistes, ce qui nous permet d'ajuster notre dispositif de couverture de l'actualité, en répondant au mieux à l'accélération du virus comme de la crise globale (économique, écologique, sociale, démocratique), aux désordres internationaux démultipliés et à la perspective de la prochaine élection présidentielle.

Ilyes Ramdani, ancien rédacteur en chef du Bondy Blog, nous a rejoints au pôle Politique, dont la responsabilité est désormais assurée par Ellen Salvi, pour ausculter ce qu'il reste de la droite classique, et si celle-ci est soluble dans le macronisme, permettant à Lucie Delaporte de se concentrer sur la couverture de l'extrême droite. Par ailleurs, Mathilde Goanec a intégré aussi le pôle Politique pour suivre les mouvements politiques hors partis (abstention, « gilets jaunes », politisation dans les quartiers, etc.), tout en gardant un œil sur le Parlement et la façon dont sont relayées ces dynamiques par ses représentants (aux côtés de Pauline Graulle et de Fabien Escalona, qui suivent les gauches partisanes et théoriques).

Le pôle International s'est enrichi, aux côtés de son responsable François Bougon, de Ludovic Lamant et de Rachida El Azzouzi, de l'arrivée parmi nous de Nejma Brahim, qui travaille sur les migrations, ainsi que de Justine Brabant, qui suit les questions militaires, et coordonnera le suivi de l'Afrique.

Tous trois intègrent notre rédaction, peu de temps après Khedidja Zerouali, qui, à l'issue de son contrat d'apprentissage, assure désormais le suivi de la crise sociale et de la jeunesse, avec Manuel Jardinaud qui rejoint également le pôle Économie et social, aux côtés de sa responsable Martine Orange, avec Dan Israel, Laurent Mauduit et Romaric Godin.

Camille Polloni suit désormais les violences policières au pôle Enquêtes. Caroline Coq-Chodorge assure le suivi des questions de santé et de crise sanitaire à temps plein, tandis que la couverture de l'actualité des discriminations est assurée par David Perrotin. Ils prennent place au pôle Société, aux côtés de sa responsable Mathilde Mathieu, avec Faïza Zerouala et Jérôme Hourdeaux.

Un recrutement est en cours pour renforcer le traitement des politiques climatiques au sein du pôle Écologie aux côtés de Jade Lindgaard et Amélie Poinssot.

Renforcée, notre équipe, également composée de pôles Enquêtes et Idées, s'est donc réorganisée afin d'approfondir au mieux son travail sur les violences faites aux femmes, les violences policières, les discriminations et le racisme, ou les enjeux migratoires. Et aussi de poursuivre ses enquêtes et ses révélations politico-financières, son décryptage des choix économiques actuels, son suivi au plus près la crise sociale, avec le renforcement de sa couverture des questions écologiques comme des mouvements politiques et citoyens, en France comme à l'étranger.



Un poste de « responsable éditoriale aux questions de genre »

L'appellation peut sembler obscure, mais l'objectif l'est beaucoup moins. Mediapart a annoncé début octobre 2020 la création d'un poste de « responsable éditoriale aux questions de genre », inspiré des « gender editors » qui existent dans plusieurs rédactions à l'étranger, notamment au *New York Times* ou à *El Diario* en Espagne.

Les missions, et les sensibilités, varient évidemment selon les rédactions. Mais le principe affiché est à chaque fois proche : veiller, de manière transversale, à ce que le journal concerné soit plus inclusif dans son traitement éditorial et dans son fonctionnement interne.

Ce nouveau poste, le premier de ce type en France, contribue à un travail sur lequel Mediapart est déjà très investi depuis de longues années, notamment sur les violences sexistes et sexuelles. Notre production éditoriale est faite d'enquêtes mais aussi d'entretiens et de débats sur les enjeux soulevés ces dernières années, de reportages en France et dans le monde, d'analyses... Sans parler, évidemment du rôle important de notre émission quotidienne « À l'air libre ».

À chaque fois, l'idée est la même : s'attacher aux faits (documenter les inégalités, leurs causes, l'absence ou la faiblesse des politiques publiques pour y répondre ; documenter les violences et l'impunité ; documenter les nouvelles mobilisations et enquêter, aussi, sur les groupes activistes, leurs objectifs et leurs financements), et tenter de comprendre et de donner à voir les bouleversements en cours.

Plus largement, il s'agit de s'assurer, en lien avec l'ensemble des services, et en concertation avec les journalistes, que les sujets traités dans le journal « n'oublie pas » la moitié de la population, s'emparent de leurs problématiques spécifiques, et ne les invisibilisent pas dans l'ensemble de la couverture.

On pourrait citer, à titre d'exemple, les violences sexistes et sexuelles sur majeurs et mineurs, les mécanismes qui les favorisent, la précarité, la prise en charge inégale des femmes par les médecins, la reproduction des stéréotypes, les discriminations de genre, celles visant tout spécialement les femmes racisées, etc.

Il s'agit aussi de contribuer à notre vigilance collective sur la manière dont nous intégrons les femmes dans notre traitement général : la place des femmes dans les interviews, les articles, la photo (notamment sur la Une). Parce que les médias ont une responsabilité particulière dans la manière dont ils donnent à voir le monde : ne montrer que des hommes, blancs, de classes supérieures – comme c'est trop souvent le cas partout dans le monde (et aussi en France – même le CSA le dit), c'est tordre la réalité. Ce n'est pas

restituer la réalité sociale telle qu'elle est. C'est la déformer et renforcer les stéréotypes, comme le note ce rapport du Haut Conseil à l'égalité.

L'épisode du premier confinement a été un révélateur puissant des déséquilibres médiatiques : une épidémie où les premières et deuxièmes lignes étaient largement constituées de femmes, de précaires, d'immigré-e-s, et où les « experts » sur les plateaux de télévision étaient très largement masculins, de CSP+. Selon une étude de l'INA, « la période de confinement a été marquée par un recul de la présence vocale des femmes à la télévision et à la radio ».

À l'époque, le décalage avait fait réagir et une mission d'information, menée par la députée LREM Céline Calvez, avait commencé à auditionner des dizaines de personnalités – un rapport a été rendu début septembre, dans lequel figure, entre autres, la recommandation de créer des postes de « gender editors ».

Depuis, avec le deuxième confinement, les dernières données ne montrent aucune amélioration. Bien au contraire. La place des femmes a même encore reculé dans les matinales radio pendant les quatre premières semaines.

Si tout cela n'avait aucune conséquence, cela n'aurait que peu d'importance – l'idée, à Mediapart, n'est pas de compter pour compter. Simple-ment, en invisibilisant une partie de la population, c'est aussi une partie de ses préoccupations, de son quotidien, de ses souffrances et de la domination masculine que l'on masque. En sous-couvrant les questions de genre et d'inégalités, ce sont ces mêmes inégalités que nous, médias, contribuons à renforcer.

Nous devons aussi tout particulièrement être vigilants aux mots que nous utilisons : nos pratiques sont d'ailleurs en constante évolution – à Mediapart, les mots de « féminicides » ou de « pédocriminalité » sont relativement récents dans nos articles. Tout comme le recours par une partie de la rédaction à l'écriture inclusive (et non, l'écriture inclusive ne se résume pas au point médian !), selon le choix de chaque rédacteur ou rédactrice. Car « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » (la citation, souvent attribuée à Albert Camus, est apocryphe – une transformation d'une de ses phrases).

Enfin, les « gender editors » ont souvent pour mission de contribuer à la veille quant à la place des femmes dans les rédactions. À Mediapart, ce point est moins crucial car il est déjà largement partagé par toutes et tous, et fait même partie de nos principes ancrés depuis de longues années. Il est aussi fortement défendu par l'entreprise, et par ses salarié-e-s.

Un journalisme à fort impact

Le monde a été bouleversé par le Covid-19 en 2020. Le journalisme aussi. Mais fidèles à notre identité, nous ne nous sommes pas contentés d'expliquer les particularités de ce virus, ses origines, de raconter avec humanité les vies perdues, les familles bouleversées, les travailleurs éprouvés, les soignants débordés, les personnes âgées isolées, une jeunesse abandonnée. Nous n'avons pas voulu seulement analyser les causes et les conséquences environnementales du Covid, tenté d'imaginer « le monde d'après ».

Nous avons aussi investigué. Du jour au lendemain, alors que la plupart n'avaient jamais fait le moindre article touchant à la santé, l'ensemble de ceux et celles qui enquêtent au sein de la rédaction ont basculé et cherché à documenter la gestion de la pandémie.

La France n'était pas préparée à cette tragédie. Pourquoi ? Qui l'avait mise en danger ? Comment ? Tout en considérant la gravité de la situation, la complexité des choix à opérer, nous avons très rapidement réussi à publier plusieurs enquêtes décisives, mettant au jour l'impéritie du gouvernement français, réduit à mentir sur l'utilité des masques afin de masquer son incapacité à s'en procurer. Au point de ne pas pouvoir protéger ses propres soignants.

Le gel, les blouses, les gants... Tout a manqué. Jusqu'à la prudence élémentaire, qui aurait consisté à reporter le scrutin électoral des municipales, comme nous l'avons démontré.

L'impact de nos enquêtes a été considérable, sans toutefois atteindre le gouvernement, qui a reconduit, comme nous l'avons démontré dans les mois qui ont suivi, des erreurs stratégiques sur les tests et la vaccination. Nos innombrables articles ont massivement nourri les commissions d'enquête parlementaires qui travaillent sur ces sujets.

L'année ne s'est cependant pas résumée au Covid. Le sérieux d'une enquête, son retentissement et ses conséquences se mesurent sur le temps long. Très long. Trop long parfois.

Le premier grand scandale révélé par Mediapart, dès 2008 (année de sa création), fut l'affaire Karachi. Ignorée par nos confrères pendant bien longtemps, elle a fini par aboutir judiciairement, 26 ans après les faits à des condamnations en justice. Oui, la campagne du candidat Édouard Balladur a bien été financée en 1995 par de l'argent sale et des rétrocommissions provenant de ventes d'armes. Et oui, comme l'avait révélé Mediapart en 2010, le Conseil constitutionnel, conscient de la fraude, avait préféré fermer les yeux.

Les ministres impliqués dans cette affaire, Édouard Balladur et François Léotard, ont cependant, eux, été jugés par une justice d'exception, la Cour de justice de la République, au cours d'un procès indigne, où leurs actes furent jugés avec miséricorde au nom de... l'ancienneté des faits.

Au cours des audiences, des noms ont particulièrement résonné aux oreilles des lecteurs de Mediapart. Car une autre affaire suit son cours judiciaire, l'affaire libyenne, dans laquelle on retrouve quasiment les mêmes protagonistes.

Nicolas Sarkozy souffre à présent de quatre mises en examen dans ce dossier, dont une pour « association de malfaiteurs ». À la suite de nos révélations Claude Guéant et Brice Hortefeux ont eux aussi été mis en examen, tout comme Thierry Gaubert : ce proche de Nicolas Sarkozy a reçu de l'argent libyen sur un de ses comptes en banque après que celui-ci a transité par un compte de l'intermédiaire Ziad Takieddine.

À ceux qui doutent de l'intérêt de révéler des affaires politico-financières, la justice a donc prouvé qu'elle pouvait parfois fonctionner, malgré le manque de moyens dont elle dispose pour lutter contre la corruption : l'ex-maire de Corbeil-Essonnes et bras droit de Dassault a par exemple été condamné à deux ans de prison, quelques années après nos révélations.

Mais pour qu'elle fonctionne, encore faut-il qu'elle le veuille, ou plutôt que sa tutelle la laisse travailler. C'est pour cette raison que nous avons chroniqué au plus près les conflits d'intérêts du nouveau garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti, soupçonné de poursuivre au ministère la vindicte entamée comme avocat contre la lutte anticorruption. Fait inédit : devant ses manœuvres, les deux grands syndicats de la magistrature ont déposé plainte contre leur propre ministre.

Mais si la justice continue de travailler en s'appuyant sur nos révélations dans de nombreux dossiers (l'évasion fiscale de Kering, les lingots d'or de la maire de Puteaux, les attributions de compétitions sportives, etc.), il est des domaines dans lesquels les révélations les plus choquantes ne trouvent pas pour autant de cheminement judiciaire.

Cela est vrai pour les violences policières, à propos desquelles nous n'avons cessé de révéler les mensonges et omissions de l'IGPN, la police des polices. Cédric Chauviat a crié sept fois « J'étouffe », avant de mourir dans les mains de policiers. Qu'en a dit le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin ? Qu'il « étouffait » quand il entendait parler de violences policières.

Et que dire du racisme constaté au sein des commissariats ou dans les boucles WhatsApp des agents sans que cela n'émeuve la Place Beauvau ?

Dans un autre registre, les nombreuses affaires de violences sexuelles que nous avons révélées (et notamment dans le monde de la musique) ne débouchent que très rarement sur des condamnations. Nous l'avons constaté, expliqué. L'impact de nos enquêtes est à chercher ailleurs. Dans la remise en cause du travail de la police et de la justice. Mais aussi dans la façon dont la société s'empare de ces sujets après des livres ou des articles, pour remettre en cause la toute-puissance des hommes.

Là aussi, on peut parler de temps long, très, très long. Mais comment espérer lorsque est nommé comme ministre de l'intérieur un homme qui s'est servi de sa puissance politique pour coucher avec des femmes à qui il avait promis monts et merveilles, comme l'ont démontré nos recherches.

Gérald Darmanin n'est cependant pas le seul ministre, tant s'en faut, que Mediapart a suivi de près cette année. Après nos révélations, le Parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire visant le ministre du budget pour « corruption » et « prise illégale d'intérêts ».

Quant à Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'éducation, il a toutes les peines du monde à se démarquer de l'affaire Avenir lycéen, ce syndicat proche de LREM qui a dilapidé les subventions reçues du ministère...

Mais l'enquête, c'est aussi parfois une alerte. Mediapart a eu accès à des milliers de pages de documents détaillant le système de sécurité de la centrale nucléaire de Flamanville. Et a fait savoir qu'il n'était pas bien difficile pour des terroristes de se les procurer.

Dans un autre registre, alors que l'armée interdit à ses militaires de poster des informations sensibles en ligne, Mediapart a retrouvé plus de 800 profils de soldats français déployés à l'étranger. Un problème susceptible de mettre en péril la sécurité des forces militaires.

Meilleure illustration possible du fait qu'enquêter ne signifie pas dénoncer. Mais prévenir un danger.

Janvier

- « Opération Hôtel » : comment Assange et ses proches ont été espionnés
- Brexit : le côté obscur du divorce
- Retraites, la réforme point par point
- Série : les métamorphoses de la question raciale

Février

- FNSEA : enquête sur un syndicat agricole
- Les possibles, série pour faire bouger les lignes
- Elkabbach-Hortefeux : écoutez la connivence
- Le monde financier face au changement climatique
- 2020, an II de la nouvelle Algérie

Mars

- Les pratiques « illégales » du préfet Lallement
- Retraites, la bataille parlementaire
- Écolos : la tentation de la droite

- Sur les routes d'une Australie traumatisée par les méga-incendies
- Le Soudan en pleine transition démocratique
- Eurogroupe : la « boîte noire » de l'Europe sur écoute
- Uber, Deliveroo : les batailles de l'ubérisation

Avril

- Bure : nucléaire et surveillance de masse
- Surveiller et punir : la Russie, laboratoire de nos futurs ?
- Gauche, droite : tous étatistes ?

Mai

- Laetitia Avia, la députée LREM qui horrifie ses assistants
- Jours de grève, congés maternité : 900 agents RATP fichés à leur insu
- Affaire Legay : la police traque les sources de Mediapart
- Emmanuel Macron soigne sa démagogie

Juin

- IGP : plongée dans la fabrique de l'impunité
- L'après George Floyd
- « J'étouffe » : les derniers mots de Cédric Chouviat
- À Bure, l'agence des déchets nucléaires se paie des gendarmes
- Affaire Dussopt : un ministre sous enquête judiciaire pour « corruption »

Nos
principales
enquêtes
en 2020

- « Bougnoules », « nègres », « fils de pute de juifs » : quand des policiers racistes se lâchent
- Affaire Kohler : le rôle du n° 2 de l'Élysée dévoilé par des courriels de Bercy
- Les tourments révélateurs du Théâtre de La Commune d'Aubervilliers
- USA : une présidentielle aux allures de guerre civile
- De Ricœur à Taguieff : la mémoire, l'histoire et les oublis de Macron

Juillet

- Affaire des passeports : Benalla mis en examen pour faux et usage de faux
- Le Squale, opérations secrètes
- Ensemble PMA pour toutes
- Aloys Ntiwiragabo, pilier présumé du génocide des Tutsis, se terre en France
- Retrait de plainte, nouveaux SMS : les derniers rebondissements de l'affaire Darmanin
- Comment le CAC 40 a aspiré les « grands flics » de la Place Beauvau
- Exploitation de la main-d'œuvre immigrée : un système cautionné par la PAC
- La dernière manigance de l'affaire Tapie
- Victimes collatérales de l'armée française : les coulisses de dédommagements secrets
- Des néonazis font carrière dans l'armée française
- Souffrance au travail à Campus France : le coût social du « soft power »
- Les milliardaires qui possèdent la presse plument l'État
- Police : la guerre des réseaux (sociaux)

Août

- Entre les services secrets français et russes, la guerre froide est de retour
- Comment Soros est devenu l'ennemi public numéro un d'Orbán
- Dans l'enfer des grands bourgeois du Nord : des femmes de ménage portugaises témoignent
- Marseille, 1943 : autopsie d'un crime contre les quartiers populaires
- Des millions de poissons pris au piège des centrales nucléaires en France

Septembre

- Procès des attentats de janvier 2015
- SOS Chrétiens d'Orient, une « start-up » française au service du régime de Bachar al-Assad
- Au-delà de l'affaire Girard, l'aveuglement de la mairie de Paris
- Lubrizol, un silence d'État
- LVMH-Tiffany : cette lettre si embarrassante de Jean-Yves Le Drian

Octobre

- Éric Dupond-Moretti, un ministre de la justice sous enquête
- Argent libyen : Nicolas Sarkozy mis en examen pour « association de malfaiteurs »
- Attentat de Conflans : chronique d'un terroriste annoncé
- Violences sexuelles : plongée dans l'enfer de salariées de McDo
- Suez-Veolia : un maquillage d'État

Novembre

- Un journaliste infiltré donne à entendre les violences policières
- Loi « Sécurité globale » : la démocratie meurt dans l'obscurité
- La préfecture de police de Paris a menti pour couvrir les tirs d'un policier sur des jeunes innocents
- USA : une présidentielle aux allures de guerre civile
- Le syndicat lycéen chouchou de Blanquer dilapide l'argent du ministère
- Porter plainte pour violences conjugales : le parcours d'une combattante
- Pédocriminalité : fiasco policier dans une école parisienne
- Une enquête pour traite des êtres humains expose les pratiques de l'industrie du porno
- En Chine, l'enfer des Ouïghours
- « Hold-Up » : les QAnon et l'extrême droite en embuscade
- Marlène Schiappa : une mue idéologique au service d'elle-même
- Fiasco de la diplomatie française
- Natixis, la banque de toutes les dérives

Décembre

- Djihad en prison : ces « sortants » qui terrorisent l'État
- #MeToo dans la gastronomie
- Les secrets du QatarGate
- Suivi défaillant des jeunes LGBT, équipes « humiliées » : la direction du Refuge gravement mise en cause
- #MusicToo : l'industrie musicale auscultée
- Nucléaire : la sécurité percée d'EDF
- 2020-2021 : le « temps des tempêtes » judiciaires pour Nicolas Sarkozy

L'enquête en partage

En Europe

European Investigative Collaborations (EIC)

Lancé en mars 2016 par neuf médias fondateurs, l'European Investigative Collaborations (EIC) est un réseau européen d'investigation journalistique, à l'origine d'enquêtes européennes et internationales :

Octobre 2020 → « **Jersey offshore** », une fuite de documents inédits met à nu Jersey, l'île aux fraudeurs.

Mars 2019 → Airbus aux prises avec la corruption.

2019 → Suite des révélations « Football Leaks ».

Novembre 2018 → « **Football Leaks, saison 2** », fraude, racisme, dopage, achat de matchs, exploitation des mineurs, corruption étatique, espionnage, impunité des dirigeants et des clubs... c'est pire que la saison 1.

Juin 2018 → « **Car Leaks** », le scandale mondial de la surfacturation des pièces détachées.

Mars 2018 → **Kering : une évasion fiscale à 2,5 milliards d'euros.**

Mars 2018 → Comment l'Europe paye des équipements militaires à la Turquie pour refouler les réfugiés.

Octobre 2017 → « **Les secrets de la Cour** », 40 000 documents confidentiels dévoilent les dessous de la Cour pénale internationale.

Mai 2017 → « **Malta Files** », révélations sur les grands secrets d'une petite île.

Décembre 2016 → « **Football Leaks** », dans les coulisses de l'industrie du football.

Mars 2016 → « **Les armes de la terreur** » et la passoire de l'Europe.

Les discussions relatives à la constitution de l'EIC ont commencé en 2015 autour du magazine *Der Spiegel* (Allemagne) et du Romanian Centre for Investigative Journalism. *Le Soir* (Belgique), *Politiken* (Danemark), *Newsweek Serbia* (Serbie), *Falter* (Autriche), *El Mundo* (Espagne), *The Black Sea* (Roumanie) et Mediapart ont rapidement rejoint le projet. Tous sont les partenaires fondateurs de l'EIC. Le réseau est coordonné par Stefan Candea, du Romanian Centre for Investigative Journalism.

Les enfants migrants sacrifiés aux portes de l'Europe

→ Avec le collectif Investigate Europe

Des milliers d'enfants sont enfermés aux frontières de l'Europe dans des conditions indignes, voire inhumaines. Certains n'y survivent pas. Pour Mediapart, les journalistes du collectif Investigate Europe ont enquêté à travers le continent sur l'accueil réservé aux mineurs dans les « zones d'attente »

françaises, les « *unités familiales* » norvégiennes, ou encore les « *zones de transit* » de Viktor Orbán. Autant d'euphémismes que d'États. En réalité, l'UE n'a guère de leçons à donner à Donald Trump.

En France

« Water Stories » : la bataille de l'eau

→ Avec We Report

La bataille de l'eau sévit en France. Alors que ce bien âprement disputé se partage entre l'agriculture, l'industrie et les usagers, les pratiques troubles de l'industrie de l'eau en bouteille nuisent gravement à l'environnement.

Seuls nos
lecteurs peuvent
nous acheter !



MEDIAPART



Nouveaux formats

Enquête multimédia

Le Squalo, opérations secrètes

Une série d'enquêtes multimédia d'un genre nouveau. Baptisée « Le Squalo, opérations secrètes », cette série repose sur l'exploitation sonore d'écoutes judiciaires qui ont été opérées, au printemps 2013, sur l'un des hommes les plus puissants de France, Bernard Squarcini. Elles mettent au jour l'existence d'une forme d'État dans l'État où se mêlent intérêts privés et fonctions publiques, basse police, renseignement politique et espionnage économique, parfum mafieux et puissances étrangères.

Enquêtes vidéo

Réseaux sociaux : une faille dans l'armée

→ Avec Antoine Schirer et Sébastien Bourdon

Alors que l'armée interdit à ses militaires de poster des informations sensibles en ligne, Mediapart a retrouvé, *via* différentes applications, plus de 800 profils de soldats français déployés à l'étranger et plus de 200 profils de membres des forces spéciales. L'état-major reste évasif sur les mesures prises pour endiguer un problème pourtant susceptible de mettre en péril la sécurité des forces militaires.

Comment les forces de l'ordre ont saboté la manifestation du 12 décembre 2020

→ Avec Antoine Schirer et Sébastien Bourdon

Mediapart a collecté et analysé des centaines de vidéos prises le 12 décembre à Paris lors de la manifestation contre la loi « Sécurité globale ». Notre enquête démontre le caractère illicite de plusieurs dizaines de charges policières effectuées ce jour-là et documente les arrestations arbitraires de manifestants, les coups portés sans raison et la communication mensongère de Gérald Darmanin, notamment au regard du bilan judiciaire.



Les enquêtes de Forensic Architecture

Au carrefour de l'architecture, de la topographie, des nouvelles technologies et de l'expertise judiciaire, le laboratoire pluridisciplinaire Forensic Architecture, fondé par Eyal Weizman, reconfigure l'activisme des droits humains et la contre-investigation sur les crimes d'État. En 2020, deux de leurs enquêtes ont été publiées sur Mediapart.

Meurtre de Mark Duggan : une contre-enquête expose les mensonges des policiers londoniens

La mort de cet homme noir, abattu par la police à Londres en 2011, avait déclenché les émeutes les plus violentes de l'histoire récente britannique. La reconstitution en réalité virtuelle du collectif Forensic Architecture met à mal la version selon laquelle les policiers avaient agi en légitime défense.

Explosion de Beyrouth : le désastre reconstitué

Le 4 août 2020, une explosion dévaste le port de la capitale libanaise, tuant plus de 200 personnes et en blessant plus de 6 500 autres. Le collectif Forensic Architecture a examiné les informations disponibles en sources ouvertes, fournissant une chronologie et une modélisation 3D précises des événements.



Les partenariats éditoriaux

Mediapart soutient la presse indépendante

Il est urgent d'installer une information régionale pluraliste face aux pouvoirs locaux, politiques et économiques.

C'est avec **Marsactu** et **Le Ravi** que nous avons organisé une grande soirée publique sur la liberté et le pluralisme de l'information au théâtre de la Criée, à Marseille. C'était en février 2013 et Bernard Tapie venait de racheter le principal quotidien régional, *La Provence*. Dans le même temps, nous avons réalisé en collaboration plusieurs enquêtes qui ont fortement bousculé la vie politique marseillaise.

Mais au-delà de seules collaborations éditoriales avec des titres locaux indépendants, les enjeux sont autres. Face aux dinosaures de la presse régionale, massivement subventionnés par l'État et qui ont organisé des monopoles sur leur zone de diffusion, il est urgent de développer une information régionale pluraliste face aux pouvoirs locaux, politiques et économiques.

On sait combien, au travers de la publicité et d'accords sur des télévisions locales ou municipales, les mairies, départements ou régions pèsent lourd sur certains choix éditoriaux de la presse régionale. Les citoyens en sont les premières victimes. D'où cette nécessité d'aider à l'émergence et au développement de nouveaux médias, à un moment où les aides de l'État entretiennent les rentes de la « vieille presse » plutôt que de soutenir les innovations liées à la révolution numérique.

Le Spiil, Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne, dont Mediapart est l'un des membres fondateurs et qui regroupe aujourd'hui près de 200 titres, a souligné l'absurdité d'aides d'État massives (près de 1,5 milliard d'euros !) mais qui ne font que conforter les positions acquises. « *L'État est en retard d'une révolution industrielle, estime le Spiil. Les aides à la presse ont été dévoyées de leur objectif premier, le pluralisme de l'information, pour devenir essentiellement une politique de soutien à un secteur industriel en crise, celui de la presse papier* ».

En France

Les médias indépendants qui se construisent sur le numérique innovent, tissent de nouveaux liens avec leurs lecteurs, doivent donc coopérer face à un État immobile et conservateur.

Ces nouveaux médias, lors de leurs premières années de création et de développement, doivent faire face à une double difficulté : le temps long que nécessite l'installation d'une communauté de lecteurs fidèles et l'absence de capacité de fonds propres et solution de financement pour y parvenir.

Mediapart souhaite soutenir ces initiatives sous deux formes :

- par des partenariats éditoriaux mettant en valeur et faisant connaître leurs contenus ;
- par une aide financière limitée lors des levées de fonds de ces nouveaux médias.

C'est le cas pour le journal **Marsactu (marsactu.fr)** journal en ligne qui traite de l'actualité de Marseille et des autres villes de la métropole. Créé en 2010, racheté en 2015 par ses journalistes, Marsactu a fait le choix de renoncer à la publicité et aux subventions des collectivités locales et ne vit que des abonnements de ses lecteurs. Avec une croissance significative de ses abonnés (5 000 abonnés à la fin 2020), Marsactu est arrivé à l'équilibre, 5 ans après sa renaissance.

Au 31 décembre 2020 Mediapart détient une participation de 11,12 % au capital de Marsactu.

Il en va de même avec un autre journal indépendant et innovant qui est en train de s'ancrer dans plusieurs villes de France : **Mediacités (mediacites.fr)**.

Créé en 2016, Mediacités est un journal en ligne d'investigation et de décryptage implanté dans de grandes métropoles régionales (actuellement Lyon, Toulouse, Lille et Nantes) enquêtant sur les pouvoirs (politiques, économiques, sociaux, culturels et sportifs) régionaux. C'est un journal en ligne indépendant, sans publicité et sans lien avec un groupe industriel, sur un modèle d'abonnement payant. Mediapart a poursuivi sa politique de soutien à ce média indépendant par une coopération éditoriale renforcée à l'occasion des élections municipales en mars et juin 2020.

Au 31 décembre 2020, Mediapart possède 3,48 % des parts sociales de l'entreprise Mediacités.

En novembre 2020, Mediapart est également entré au capital de Médialab, la société éditrice de **Rue89 Strasbourg (rue89strasbourg.com)**.

Fondé en février 2012 par deux journalistes (Marie Hoffess et Pierre France) et un développeur (Laurent Jassaud), Rue89 Strasbourg s'était lancé en suivant le modèle de Rue89.com, l'un des premiers médias français uniquement sur le Web. L'idée était alors de répliquer ce succès médiatique à l'échelle locale, en proposant des articles issus du vécu des habitants, grâce à un modèle économique basé sur la publicité.

Huit ans plus tard, Rue89.com est devenu une rubrique du site de *L'Obs*. Sa version strasbourgeoise, elle, a étoffé son modèle économique en proposant dès 2017 à ses lecteurs de soutenir son travail d'enquête, avec un abonnement à 5 euros par mois. À ce jour, plus d'un millier de Strasbourgeois cofinancent Rue89 Strasbourg. La publicité ne représente plus que la moitié des recettes de l'entreprise.

Mediapart est donc désormais actionnaire minoritaire de Médialab, avec l'acquisition de 22 % de ses parts sociales.

Rue89 Strasbourg rejoint un réseau de partenaires indépendants soutenus et relayés par Mediapart, aux côtés de sites d'actualités comme **Mediacités** (à Lille, Lyon, Nantes et Toulouse), **Marsactu** et **Le Ravi** (à Marseille), **Le Poulpe** (Normandie), **Le d'Oc** (Montpellier), **Factuel** (Besançon), **Guyaweb** (Guyane) ou **le Bondy Blog** (Seine-Saint-Denis). Un renforcement récent de ces partenariats avec nos « cousins de province » a eu lieu lors des dernières élections municipales et nous entendons approfondir tous ensemble ce rapprochement et cette complicité éditoriale, soit par des reprises réciproques d'articles, soit par la réalisation d'enquêtes conjointes ou de collaborations à notre émission « À l'air libre ».

Avec ces compagnons indépendants, nous allons ainsi pouvoir collaborer plus fréquemment, afin de proposer des enquêtes conjointes, notamment lorsque des sujets locaux ont des ramifications nationales ou, à l'inverse, lorsque des thématiques nationales ont des conséquences locales.

Fin 2020 également, Mediapart a initié un partenariat avec la revue **La Déferlante**, une nouvelle revue trimestrielle consacrée aux révolutions féministes qui s'est lancée en mars 2021, après une campagne de financement participatif réussie.

Documenter les révolutions féministes, comprendre les débats qui secouent la société, notamment depuis le phénomène #MeToo, enquêter sur les résistances ou les avancées de la société en matière d'égalité, donner à voir les figures qui contribuent à ce mouvement mondial : voilà l'ambition éditoriale, affichée par le projet de cette revue trimestrielle.

Ce partenariat consistera en un échange de contenus, avec la publication tous les trois mois, dans Mediapart, d'un des articles de la revue – la rubrique « affaires classées » qui reviendra sur un événement passé important pour les droits des femmes et des LGBTQ+.

Une régularité identique à celle avec laquelle nous publions un article de *La Revue du crieur*, coéditée par Mediapart et La Découverte, consacrée aux enquêtes sur les idées et la culture, et codirigée par Joseph Confaveux et Rémy Toulouse.

Nous préparons également une participation minoritaire de Mediapart au capital de **La Déferlante**.

À l'international

InfoLibre a été lancé en 2013. C'est, en Espagne, une marque reconnue de presse indépendante, numérique et participative, prolongée par un mensuel imprimé. Ses valeurs sont les mêmes que celles de Mediapart et son modèle s'en inspire, en grande part. Notre partenariat est à la fois éditorial et financier. De nombreux échanges de contenus sont réalisés depuis plusieurs années.

Une importante augmentation de capital a été effectuée courant 2020 par InfoLibre pour notamment se doter des moyens nécessaires à des développements vidéos ambitieux. Mediapart a souscrit à cette augmentation de capital, maintenant ainsi son taux de participation au capital d'InfoLibre à 10,35 %.

De nouveaux partenariats éditoriaux, à la demande de plusieurs médias internationaux, ont été développés, notamment avec *Il Fatto Quotidiano* (Italie), et *Jacobin Magazine* (États-Unis).

« La publicité
est la sauvegarde
du peuple »

Proclamation de la Commune de Paris,
le 13 août 1789



MEDIAPART

Les documentaires en intégralité

Tous les samedis, nous proposons un documentaire à nos abonnés, notamment en partenariat avec la plateforme de diffusion du documentaire d'auteur **Tënk**. Ces films sont visibles en streaming et disponibles pendant un mois sur Mediapart.

En attendant Nadeau

Depuis l'été 2016, deux journaux indépendants se sont rejoints. Mediapart a noué un partenariat avec la publication 100 % numérique **En attendant Nadeau**, « journal de la littérature, des idées et des arts ». Animée par l'équipe qui a accompagné Maurice Nadeau de 1966 à 2013, au temps de *La Quinzaine littéraire*, et de collaborateurs, cette revue en ligne nous permet d'être plus présents sur la littérature française et étrangère, fiction et essais. Chaque semaine, l'équipe d'En attendant Nadeau publie un article de son choix dans les colonnes de Mediapart.

Mediapart soutient

Mediapart s'associe à Tënk pour aider la création documentaire

En 2019, Mediapart et Tënk ont décidé d'élargir leur collaboration pour soutenir davantage les films dits « de création » qui, souvent, en raison du désengagement des chaînes de télévision, ont du mal à trouver des financements et des canaux de diffusion. Constatant que nombre de films en cours de création ne peuvent donc s'achever, nous avons décidé d'accompagner quelques-uns, à hauteur de nos moyens, dans leur phase de post-production afin qu'ils puissent être diffusés et trouver leur public. En d'autres termes, quelque trois semaines d'étalonnage et de montage son peuvent être effectuées dans les locaux de l'Imaginaire, le tout nouveau bâtiment dédié au documentaire à Lussas, commune de l'Ardèche où réside Tënk. Les déplacements et l'hébergement d'une partie de l'équipe du film seront aussi pris en charge.

Pour l'année 2020-2021, 62 dossiers ont été adressés, 4 ont été retenus par le jury, réuni le 17 août 2020. « **La Cité de l'ordre** », d'Antoine Dubos, « **Une si longue marche** », de Dominique Loreau, « **Ciampi** », d'Agnès Perrais, et « **Le Passage** », de Salomé Hévin.

Deux prix en soutien à la photographie documentaire

Combien de photographes au talent certain, en France ou ailleurs, manquent de moyens pour achever un sujet ? Combien, après quelques mois passés à documenter un sujet, arrêtent ?

Parce que leur sujet est plus complexe qu'ils ou elles ne l'avaient envisagé, qu'il demande plus de temps qu'imaginé. Les photographes passent alors à autre chose en espérant trouver une histoire plus rentable, nécessitant parfois moins d'engagement sur fonds propres. C'est pour soutenir ces projets difficiles que le festival ImageSingulières, le journal d'information Mediapart et l'ETPA, école de photographie et de game design installée à Toulouse, s'engagent, depuis 2018, autour de deux prix.

Le « **Grand prix ISEM** » est ouvert aux photographes du monde entier. Doté de 8 000 euros, il entend contribuer à développer et achever un travail documentaire en cours. Ce prix devra être utilisé pour poursuivre le travail récompensé. Dès l'annonce des résultats du prix, ce travail sera présenté sous forme de portfolio sur Mediapart et, une fois complété, il fera l'objet d'une exposition à ImageSingulières.

Le second « **Prix ISEM jeune photographe** » s'adresse, lui, aux moins de 26 ans résidant sur le sol français. Doté de 2 000 euros, il récompensera là aussi un travail en cours qui sera publié sur Mediapart. Le ou la lauréat-e pourra aussi intégrer une Masterclass de 3^e année à l'ETPA.

Les prix de la quatrième édition seront dévoilés le samedi 15 mai 2021 lors du festival ImageSingulières, à Sète. Le dépôt des candidatures court jusqu'au 31 mars 2021.

En 2020, le Grand Prix ISEM a été attribué à Christian Lutz pour son projet Citizens, qui documente les mouvements populistes en Europe, dont les « *arguments nous renvoient à nos frontières physiques et symboliques ; préparent le terrain de la guerre sociale, des phobies, des asphyxies de la pensée et du lien humain* », écrit le photographe

Le Prix Jeune Photographe a été attribué à Julia Gat. Son travail, rempli de couleurs et d'énergie, sur des jeunes qui suivent un enseignement alternatif sans école obligatoire illustre une certaine idée de la liberté de l'enfance.

→ <http://prixisem.imagesingulieres.com>

« **La liberté de la presse n'est pas un privilège des journalistes mais un droit des citoyens !** »



MEDIAPART

Mediapart en librairie

160 pages d'enquête en bande dessinée

« Ne parlez pas de violences policières »

Les rédactions de Mediapart et de *La Revue dessinée* ont uni leurs forces pour rompre le silence sur la violence d'État.

Les enquêtes édifiantes de Pascale Pascariello et Camille Poloni racontées en bande dessinée. Sous les traits des dessinateurs Thierry Chavant et Aurore Petit, les journalistes de Mediapart passent au crible le fonctionnement de la police des polices et l'histoire d'une arme controversée, le LBD.

Un reportage inédit de l'autrice Marion Montaigne au Salon mondial de l'armement. Plongée dans cet univers riche en testostérone, la dessinatrice passe aux rayons X des innovations dignes de la science-fiction qui composeront peut-être le futur arsenal des forces de l'ordre.

Un documentaire sur les origines et l'essor de Black Lives Matter, de la mort de Trayvon Martin à celle de George Floyd. « *Ce n'est pas un moment, c'est un mouvement* », préviennent les militants. Parfois présenté comme un acte II du mouvement pour les droits civiques, leur combat est devenu mondial.

Des témoignages de l'intérieur. Officier de police judiciaire ou CRS, gradé ou simple flic, six membres des forces de l'ordre tombent le casque pour parler de leur institution. Leur parole est rare. Plus encore lorsqu'elle est critique.

→ Avec: Marion Montaigne, Assa Traoré, David Dufresne, Fabien Jobard, Pascale Pascariello, Vanessa Codaccioni, Camille Polloni, Louise Fessard, Claire Rainfroy, Benjamin Adam, Vincent Bergier, Michel Forst, Aurore Petit, Thierry Chavant, Géraldine Ruiz.



→ La Revue dessinée-Mediapart
Septembre 2020
160 pages, 15 euros

Les livres publiés à La Découverte

Une décolonisation au présent

Kanaky-Nouvelle-Calédonie : notre passé, notre avenir

L'histoire commence le 24 septembre 1853 avec la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France de Napoléon III, et elle ne s'achèvera pas le 4 octobre 2020, quel que soit le résultat du scrutin par lequel les habitants du Caillou sont appelés, pour la seconde fois, à voter pour ou contre l'indépendance de l'île. Le processus inédit engagé par les accords de Matignon de 1988, consécutifs à la tragédie de la grotte d'Ouvéa entre les deux tours de l'élection présidentielle de cette année, puis par l'accord de Nouméa de 1998, dont le préambule reconnaît pour la première fois officiellement le fait colonial de la République française, touche à son terme.

Après une transition de trente ans, la Kanaky-Nouvelle-Calédonie, ainsi que voudraient la nommer les tenants de l'indépendance, est-elle prête pour la pleine souveraineté ? Les clivages entre Kanak et Caldoches, qui ont fait des dizaines de morts pendant les années 1980, ne sont pas effacés, mais ils se sont reconfigurés, laissant aujourd'hui ouvertes aussi bien la possibilité de leur dépassement que celle d'un nouvel embrasement.

Archipel géographique, mosaïque ethnique, concentré d'invention politique, la Nouvelle-Calédonie est aussi un laboratoire institutionnel et un modèle d'intelligence collective qui nous parle, au présent, de ce qu'était notre passé et de ce que pourrait être notre avenir. Cette île, qui fut l'une des rares colonies de peuplement de la France et dont le peuple autochtone – les Kanak – a failli disparaître, pourrait-elle constituer la première décolonisation réussie de l'État français et être, grâce aux pratiques de ce peuple, le lieu d'un autre rapport à la terre, d'une économie non capitaliste et d'une politique de long terme, pour habiter ensemble un monde postcolonial ?

Les livres publiés chez Don Quichotte

- 2018 *La Valeur de l'information, suivi de Combat pour une presse libre*
 - 2017 *Des vies en révolution*
 - 2017 *Macron & Cie, enquête sur le nouveau président de la République*
 - 2017 *Sonnons l'alarme !*
- Faits & gestes de la présidence Hollande**

- 2016 *Dire nous. Contre les peurs et les haines, nos causes communes*
 - 2015 *La République sur écoute, chroniques d'une France sous surveillance*
 - 2015 *Qu'ont-ils fait de nos espoirs ?*
- Faits & gestes de la présidence Hollande**
- 2014 *Dire non*
 - 2013 *L'Affaire Cahuzac, en bloc et en détail*
 - 2012 *Finissons-en ! Faits & gestes de la présidence Sarkozy*
 - 2011 *Les 110 propositions : 1981-2011*
 - 2011 *Le président de trop*
 - 2010 *N'oubliez pas ! Faits & gestes de la présidence Sarkozy*
 - 2010 *L'Affaire Bettencourt, un scandale d'État*





→ La revue du Crieur
3 numéros par an, 10 enquêtes,
1 reportage photographique, 160 pages,
15 euros, abonnez-vous!

La Revue du crieur

En 2016, Mediapart et La Découverte ont uni leurs forces et leurs images respectives pour créer **une revue consacrée aux idées et à la culture**, *La Revue du crieur*. Notre pari est que les lecteurs n'ont jamais eu autant soif de comprendre et de savoir. Dans un contexte où les événements tragiques s'ajoutent aux impasses politiques, l'exigence de recul et de regard critiques n'a jamais été aussi nécessaire.

L'ambition de *La Revue du crieur* est d'incarner **un journalisme d'idées** qui conjugue les engagements et les savoir-faire de Mediapart et de La Découverte, pour aborder de manière inédite le monde de la culture, des savoirs et des idées, en France et à l'étranger, dans toute sa diversité – les sciences, la littérature, l'art, le cinéma, le spectacle vivant, etc. – sans exclure ses formes les plus populaires.

Les idées et la culture ne planent pas au-dessus de nos têtes, elles s'incarnent, elles vivent dans des institutions qui ne sont pas à l'abri des enjeux de pouvoir, d'argent, de réseaux et d'une certaine tendance à cultiver l'entre soi. C'est pour rendre compte de cette réalité que *La Revue du crieur* publie **des enquêtes et des reportages**, sur des sujets les plus variés, mais toujours dans un esprit incisif, quitte à faire vaciller certains magistères...

Chaque numéro de la nouvelle formule du *Crieur* contient en sus des enquêtes et du portfolio photographique, une ouverture – un grand format sous forme de fiction, de manifeste ou d'entretien, un récit correspondant à ce que les Anglo-Américains nomment la *narrative non fiction*, une position qui n'incarne pas la ligne de la revue mais donne à voir un clivage politique urgent, et une rubrique monde des idées afin de donner un aperçu des débats et publications importantes partout sur la planète, mais hors de la France.



Seuls nos lecteurs peuvent nous acheter !

→ Soutenez une presse ne vivant que du soutien de ses lecteurs, sans recettes publicitaires, ni subvention étatiques, ni actionnaires.

Votre « espace avantages » abonné·e



En souscrivant un abonnement à Mediapart, vous bénéficiez d'un certain nombre d'avantages exclusifs, régulièrement renouvelés.

- **Offrez des articles :** vous pouvez offrir l'intégralité d'un article de Mediapart à vos proches !
 - **Parrainez vos proches :** vous pouvez offrir un mois d'accès gratuit à Mediapart à vos proches. Pour vous remercier de faire découvrir le journal, nous vous offrons un cadeau, une fois l'accès de votre filleul activé.
 - **Participez et contribuez à la richesse de Mediapart** à travers votre blog dans le Club ! Chaque abonné·e peut publier un billet de blog, une édition, un portfolio...
 - **Les avantages chez nos partenaires :** bénéficiez de mois d'abonnement gratuits à des médias indépendants partenaires de Mediapart.
- Et aussi :** des bandes dessinées à découvrir en exclusivité, des places pour des événements de nos partenaires, des périodes de gratuité offertes à UniversCiné, Retronews, Tènk et prochainement madelen...

→ Pour profiter de vos avantages abonné·e, rendez-vous sur moncompte.mediapart.fr/avantages

Une offre de newsletters enrichie

En septembre 2020, Mediapart a lancé trois nouvelles newsletters pour accompagner les temps forts de la rentrée.

La lettre américaine

Entre septembre 2020 et janvier 2021, une lettre illustrant notre couverture éditoriale, dominée par la volonté de s'intéresser aux territoires (villes, comtés, régions) qui illustrent la confrontation de deux Amériques radicalement opposées.

La lettre de l'émission « À l'air libre »

Chaque fin de semaine, les replays de notre nouvelle émission quotidienne « À l'air libre » : édito de l'équipe, best of de la semaine, annonce des documentaires publiés dans le week-end... Pour ne rien manquer de notre émission, dont les contenus sont en accès libre sur Mediapart.

La lettre du Club

Chaque jeudi, la lettre du Club, l'espace des contributions des abonné·e·s et des tribunes, en accès libre sur Mediapart. Dans cette lettre : les thématiques et temps forts de la semaine, les rendez-vous à ne pas manquer et une présentation des nouveaux contributeurs.

Ces trois nouvelles newsletters sont venues s'ajouter à celles déjà existantes, portant à huit l'offre de newsletters éditoriales de Mediapart :

- **L'Alerte.** Les informations qui ne peuvent attendre
- **La Lettre quotidienne.** Chaque soir, les principaux articles et billets de blog
- **L'Hebdo.** Chaque vendredi, l'actualité de la semaine commentée par la rédaction
- **Mediapart English Newsletter.** Mediapart reports in english
- **La lettre européenne.** Pour tout comprendre des crises qui fissurent le continent
- **Et aussi :** les informations et offres promotionnelles, les invitations de Mediapart, les informations des partenaires de Mediapart.

Nos partenaires

Mediapart, depuis sa création, tisse des liens privilégiés avec un choix d'événements de qualité, qui parlent à tous, qui parlent au monde, qui parlent du monde. Au cours de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire, de nombreuses manifestations culturelles ont été annulées : soirées débats, festival de cinéma, de littérature, et d'autres encore. Nous leur avons proposé les colonnes du Club pour les faire vivre au mieux.

- L'ACID
- ATTAC
- Cinéma du réel
- Ciné-Palestine
- Les Écrans documentaires
- États généraux du film documentaire de Lussas
- Festival des idées
- La Gaîté lyrique
- Le Grand Bivouac
- Hors Limites
- L'Institut du monde arabe
- Images en bibliothèques
- ImageSingulières
- Les Journées cinématographiques
- Lectures sous l'arbre
- Le Mucem
- La Revue dessinée
- Les Rencontres d'Averroes
- Résistances
- Les Suds à Arles
- Tènk
- Le 104-Paris

Mediapart English et Español

En plus de sa version française destinée à un public francophone, Mediapart se décline en deux autres langues.

Mediapart English

Les articles en anglais proposés sont des traductions des sujets publiés par Mediapart en français. Ils couvrent un large éventail de reportages, d'analyses politiques, et surtout les nombreuses révélations de Mediapart. Plus de 2 000 articles sont aujourd'hui disponibles sur les pages anglaises de Mediapart.

→ Avec Graham Tearse et Michael Streeter

Mediapart Español

Lancé début 2013, Mediapart Español propose régulièrement des traductions de nos principaux articles, ainsi que des reprises et échanges de contenus avec nos partenaires espagnols d'InfoLibre (*voir p. 56*).

→ Avec Irene Casado Sanchez et notre partenaire InfoLibre

« Le
journal
sans
papier ni
frontière »



MEDIAPART



Le 16 mars 2021

**Mediapart fête
ses treize ans**